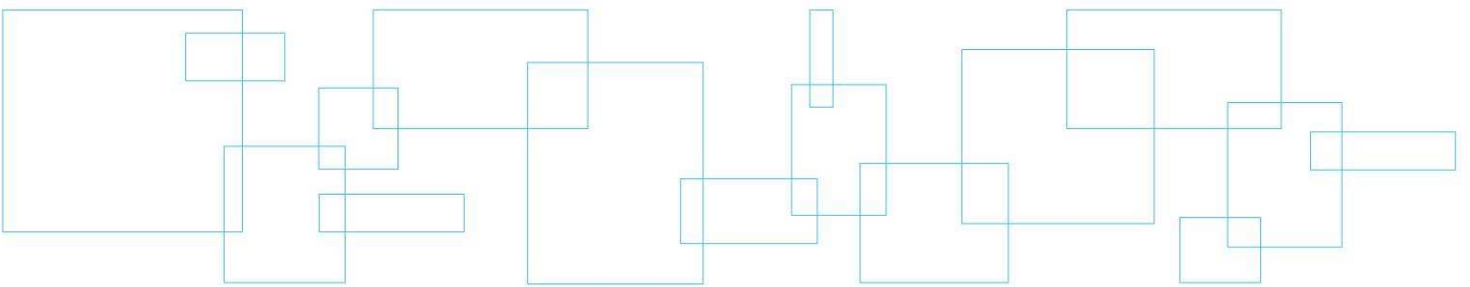


## Annexe 6 Étude de potentiel archéologique





## Parc Éolien Pierre-de Saurel

Étude de potentiel archéologique

---

Rapport préliminaire

---



---

# DESSAU

---

## **Parc Éolien Pierre-de Saurel**

Étude de potentiel archéologique

---

Rapport préliminaire

---



Société d'expertise en recherches anthropologiques  
51, rue Jean-Talon Est, Montréal (Québec) H2R 1S6

850-741

---

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
LISTE DES FIGURES .....	ii
LISTE DES TABLEAUX .....	iii
LISTE DES PARTICIPANTS .....	iv
<b>1 INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
1.1 Mandat .....	1
1.2 Zone d'étude.....	1
1.3 Contenu du rapport .....	2
<b>2 MÉTHODOLOGIE .....</b>	<b>5</b>
2.1 Potentiel archéologique préhistorique.....	5
2.2 Potentiel archéologique historique.....	7
<b>3 GÉOGRAPHIE DE LA ZONE D'ÉTUDE .....</b>	<b>9</b>
3.1 Paysage actuel.....	9
3.2 Paléoenvironnement .....	11
<b>4 OCCUPATION AMÉRINDIENNE RÉGIONALE .....</b>	<b>19</b>
4.1 Le Paléoindien (12 000-8 000 ans BP) .....	20
4.2 L'Archaïque (8 000-3 000 ans BP) .....	21
4.3 Le Sylvicole (3 000-450 ans BP) .....	21
4.4 La période historique .....	23
4.5 Sites archéologiques connus et interventions archéologiques .....	26
<b>5 OCCUPATION EUROCANADIENNE.....</b>	<b>27</b>
5.1 Origine et évolutions des seigneuries et des villages .....	27
5.2 Développement des voies de circulation .....	33
5.3 Sites archéologiques connus.....	35
<b>6 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE .....</b>	<b>43</b>
6.1 Potentiel préhistorique.....	43
6.2 Potentiel historique.....	45
<b>7 RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>51</b>
<b>OUVRAGES CONSULTÉS.....</b>	<b>52</b>

## LISTE DES FIGURES

	Page
Figure 1 - Localisation de la zone d'étude.....	3
Figure 2 - Carte des sols pour les comtés d'Yamaska et de Richelieu .....	10
Figure 3 - Chronologie de la déglaciation du Québec méridional et du nord de la Nouvelle-Angleterre .....	11
Figure 4 - Territoire tribal des Abénaquis de l'Ouest et territoire de chasse après 1830 .....	25
Figure 5 - Extrait d'un plan de Holland (1781).....	36
Figure 6 - Extrait d'un plan de Murray de (1761) .....	37
Figure 7 - Extrait d'un plan de Bouchette (1815).....	38
Figure 8 - Extrait d'un plan index du comté de Richelieu de Hopkins (1880) .....	39
Figure 9 - Extrait d'un plan de Girard (1916) .....	40
Figure 10 - Carte du comté de Richelieu (1931).....	41
Figure 11 - Carte du comté de Yamaska (1930) .....	42
Figure 12 - Localisations des zones de potentiel archéologique .....	49

## LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1 - Critères de potentiel archéologique, période préhistorique .....	6
Tableau 2 - Sommaire de l'évolution du climat et de la végétation.....	17
Tableau 3 - Zones à potentiel archéologique de la période préhistorique.....	44
Tableau 4 - Zones à potentiel archéologique de la période historique.....	47
Tableau 5 - Identification des impacts des composantes du projet sur le potentiel archéologique ..	51

## LISTE DES PARTICIPANTS

### DESSAU

Sylvie Côté	Directrice d'expertise et Chef de projet
Catherine Gaudette	Chargée de projet
Yanick Matteau	Professionnel senior en environnement
Geneviève Carpentier	Géomaticienne

### ARKÉOS INC.

Pierre Bibeau	Coordonnateur
Gilles Rousseau	Géographe
Michel Plourde	Archéologue
Marie-Claude Brien	Archéologue
Mbégou Faye	Géomaticien
Maryvonne Trudeau	Chargée d'édition



# 1 INTRODUCTION

## 1.1 Mandat

Parc éolien Pierre-de Saurel S.E.C., l'initiateur, envisage la construction de 12 éoliennes d'une puissance nominale de 24,6 MW sur le territoire de la MRC Pierre-de Saurel. Le projet est soumis à l'article 31.1 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE : L.R.Q,c. Q-2) et doit donc faire l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement. Parmi les exigences de cette analyse, l'initiateur doit établir le potentiel archéologique (préhistorique et historique) et évaluer les impacts afin de proposer au besoin des mesures d'atténuation. C'est donc ce contexte que Dessau, qui réalise entre autres l'étude d'impact, a mandaté Arkéos inc. afin de produire l'analyse du potentiel archéologique.

## 1.2 Zone d'étude

La zone d'étude étendue (figure 1) correspond à un rectangle de 49,9 km<sup>2</sup> dont le coin nord-est chevauche la municipalité de Yamaska ; sur l'axe nord-sud, il s'étend sur 7,9 km et sa largeur est de 6,3 km, incluant un débordement variant entre 0,8 et 1,9 km sur la rive droite de la rivière Yamaska. La caractérisation du potentiel archéologique a été effectuée pour une surface constituée de plusieurs formes rectangulaires et dont la superficie totalise 5,27 km<sup>2</sup> ; cette zone d'étude restreinte est comprise à l'intérieur de la zone d'étude élargie et elle se localise entièrement sur la rive gauche de la rivière. Le centre de la zone d'étude se situe à environ 13,5 km de la rive sud du lac Saint-Pierre, dans sa partie amont, et à 7,5 km de l'extrémité sud de la baie Saint-François, séparée de la rive droite de la rivière Yamaska par une longue et étroite levée alluviale. Environ la moitié est de la zone d'étude se draine directement dans la Yamaska par les pentes naturelles et quelques petits cours d'eau intermittents ; la moitié ouest se draine par deux cours d'eau qui vont d'abord rejoindre la rivière Saint-Louis qui se jette ensuite dans la Yamaska au nord de la zone d'étude.

Actuellement cette zone se situe en retrait des rives du Saint-Laurent. Cependant, durant la première moitié de l'Holocène, elle s'est retrouvée dans une large plaine parcourue par des chenaux du Proto-Saint-Laurent, vers la fin de la phase du lac Lampsilis.

### 1.3 Contenu du rapport

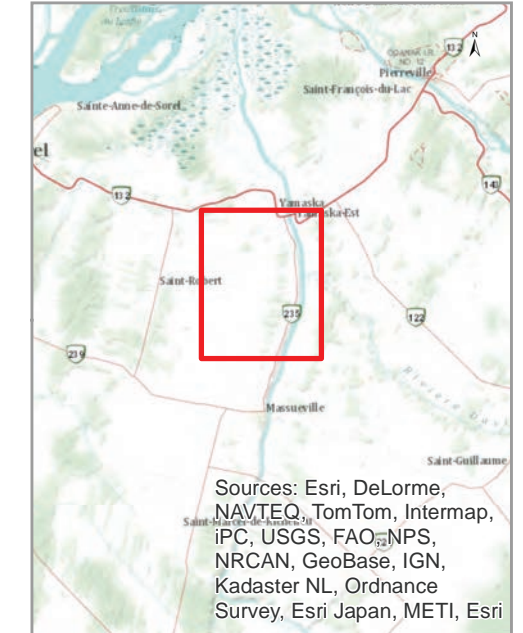
Le prochain chapitre contient un résumé des principales démarches qui ont été utilisées pour mener à bien le mandat. Le chapitre 3 offre une description de l'évolution et de l'aspect actuel du milieu physique. Le chapitre suivant aborde la question de l'occupation amérindienne alors que le peuplement plus récent par les populations eurocanadiennes est l'objet du chapitre 5. Le potentiel archéologique, préhistorique et historique, est défini au chapitre 6. Les recommandations concluent ce document.





Zone d'étude étendue  
 Municipalité

PLAN DE LOCALISATION



CLIENT

PROJET

**Projet Parc éolien Pierre-de-Saurel**

TITRE

Figure 1 - Localisation de la zone d'étude

DESSINÉ PAR	CHARGÉ DE PROJET
FAYE M.	BIBEAU P.
DATE	NUMÉRO DE DOSSIER
2013-03-14	850-741

Échelle = 1 : 40 000

Fichier: D:\Acadp\741\Pires et figures\ArcGIS\Figure\_12\_gm\dmformar.mxd





## 2 MÉTHODOLOGIE

### 2.1 Potentiel archéologique préhistorique

L'étude de potentiel a pour objectif l'identification des zones d'intérêt pour retrouver des vestiges associés à l'occupation amérindienne. Elle permet la sélection des espaces possédant les plus grandes probabilités de contenir des vestiges produits par la présence humaine ancienne. Il faut comprendre que les quelques milliers de sites archéologiques répertoriés sur le territoire québécois ne représentent qu'une faible fraction des sites présents et que leur découverte (et donc leur protection) devient possible que grâce à de nouvelles recherches. Cette étude aborde à la fois l'occupation du territoire depuis des millénaires par les Amérindiens (période préhistorique) ainsi que la colonisation somme toute récente par les Eurocanadiens (période historique). Chacune de ces périodes comprend des modalités d'occupation et de circulation sur le territoire fort différentes. Les outils à la disposition de l'archéologue cherchant à retracer les indices matériels de ces présences sont également différents, ne serait-ce que par la multiplication des sources documentaires disponibles pour la période historique. Dans les deux cas, le potentiel théorique doit être confronté avec les aménagements récents visibles sur la couverture de photographies aériennes et qui peuvent altérer les possibilités réelles de retrouver des vestiges.

L'objectif poursuivi lors de l'exercice de détermination du potentiel archéologique consiste essentiellement en une catégorisation des espaces géographiques contenus dans une zone d'étude, afin de discriminer des zones où il existe une probabilité de retrouver des indices d'occupation humaine. Cette probabilité découle des caractéristiques des occupations humaines quant à la façon de choisir des lieux d'établissement ou d'activités de tous ordres ; elle découle aussi de la capacité, exprimée dans l'étude de potentiel, de circonscrire des zones où la recherche de ces indices devient une entreprise rationnelle et faisable. Le reste du territoire peut avoir été exploité par des groupes humains, mais la probabilité de les découvrir est faible et elle relève plutôt du hasard.

La démarche s'appuie principalement sur le postulat d'ordre anthropologique suivant : la présence d'un site archéologique à un endroit donné n'est pas aléatoire et elle résulte d'une suite de choix et de décisions des individus, liés par leur perception du milieu environnemental de même que par diverses contraintes sociales, culturelles et économiques. Ce postulat implique que l'exercice de détermination s'appuie sur une connaissance préalable des caractéristiques de l'occupation humaine d'un territoire, alimentée par une interprétation des données ethnohistoriques et une connaissance générale des caractéristiques de l'occupation humaine d'un territoire plus vaste, en ce cas, la rive sud du Saint-Laurent, en marge de l'axe fluvial de la Yamaska.

D'autre part, l'étude de potentiel doit prendre en compte que, pour la plus grande partie de la préhistoire (en ce cas environ 8 millénaires), les groupes humains potentiellement présents dans le territoire étaient des nomades dont l'économie de subsistance s'appuyait sur une exploitation plutôt opportuniste des ressources de l'environnement. L'étude de potentiel est donc effectuée en s'appuyant sur ces connaissances et en prenant en compte de deux grandes catégories de critères (tableau 1). La première comprend des *critères d'ordre topologique* qui réfèrent à la position des lieux et à l'organisation (la structure) de l'espace géographique : nous postulons que la circulation à travers le territoire et l'occupation des lieux se faisaient d'une façon logique, selon des stratégies qui tenaient compte des avantages et des inconvénients de l'espace géographique. C'est principalement l'analyse de la carte topographique qui permet d'appréhender l'organisation (la structure) du paysage. Cette étape de l'analyse permet alors de repérer les éléments suivants : les corridors de circulation potentielle, les points de rencontre, les caractéristiques générales des paléorivages, etc. De façon générale, les cours d'eau étaient des voies de circulation à travers le territoire. Leurs rives peuvent donc avoir été choisies pour des établissements, dans le cycle du nomadisme, ou comme simple lieu de bivouac, au cours des déplacements. De plus, cette étape permet d'appréhender des relations dans un espace géographique étendu.

Tableau 1 - Critères de potentiel archéologique, période préhistorique

Classe de facteurs environnementaux	Critère de potentiel archéologique
Topologie régionale	Association à un ou des systèmes de vallées qui ont pu canaliser la circulation sur le territoire et son occupation.
Topographie locale	Association à des formes de terrain qui favorisent l'établissement, telles que surfaces planes, plus ou moins surélevées : particulièrement des rebords de terrasses marines, lacustres ou fluviales. Association à des bombements morainiques (Iroquoïens).
Sédimentologie	Association à des matériaux meubles relativement bien drainés : sables limoneux, sables, graviers et moraine.
Hydrographie	Association à des cours d'eau primaires (navigables) ou secondaires (ruisseaux, marais, tourbières).

La seconde catégorie comprend des *critères d'ordre topographique* qui réfèrent aux caractéristiques morphologiques et topographiques des lieux. À cette étape, l'interprétation des photos aériennes permet de reconnaître le détail des formes de terrain, dans le but de délimiter des surfaces présentant de bonnes qualités pour l'établissement : surfaces planes ou faiblement inclinées, drainage adéquat, etc. Tout au long de la préhistoire, l'émergence des terres a entraîné une modification du profil des rivières ; ce profil s'est encaissé en faisant émerger des seuils (portages) et en produisant des terrasses étagées correspondant aux différentes étapes de l'évolution des cours d'eau. L'interprétation des photos aériennes, combinée à l'analyse des cartes topographiques, permet alors de circonscrire ces rivages et d'en reconnaître les qualités pour l'établissement humain.

Pour l'occupation amérindienne, la démarche s'appuie également sur l'état de la connaissance en égard de l'archéologie et de l'ethnohistoire. Ces recherches puisent généralement leurs sources dans des ouvrages spécialisés et permettent de mieux saisir la nature de l'implantation des populations humaines. Les données recueillies à la première étape sur les sites archéologiques connus (fichier de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec - ISAQ - disponible au Ministère de la Culture et des Communications - MCCQ) permettent d'identifier les cultures en présence et, par l'étude de leur contexte environnemental, de mieux cibler les zones de potentiel archéologique ultérieurement définies. On y fait l'état des populations concernées, des modes d'établissement et de subsistance, ainsi que des axes de déplacement et les informations ainsi recueillies permettent d'orienter la recherche.

## 2.2 Potentiel archéologique historique

Dans le cadre de cette recherche, nous avons cherché à tracer le portrait évolutif de l'occupation historique de la zone d'étude étendue pour l'implantation du parc éolien Pierre-de-Saurel (figure 1). Plus précisément, nous nous sommes d'abord intéressés à l'origine et à l'évolution des seigneureries afin de dresser une vue d'ensemble de l'histoire régionale. Par la suite, pour la zone d'étude restreinte, nous avons tenté de cerner, surtout à l'aide de l'analyse du développement du réseau des voies de circulation, les espaces où les possibilités de retrouver des vestiges produits par ces occupations anciennes apparaissent les plus importants.

Il faut savoir que le défrichement et l'occupation de l'intérieur des terres en Nouvelle-France puis dans la province de Québec sont intimement liés à l'ouverture des routes. Il est permis de supposer que plus les routes d'un territoire donné sont anciennes, plus ce territoire est d'occupation ancienne et plus il est susceptible de receler des ressources archéologiques d'intérêt. Le contraire est aussi vrai lorsque les routes sont percées tardivement. Dans la détermination des zones de

potentiel historique, les voies de communication routière, autour desquelles se greffera l'expansion démographique, ont donc constitué une unité d'attention majeure.

La réalisation de cette étude de potentiel a nécessité la consultation de diverses sources documentaires et cartographiques. Parmi celles-ci, mentionnons les ouvrages de référence suivants : *Seigneuries et fiefs du Québec de Courville et Labrecque* (1988), *Paroisses et municipalités de la région de Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle* (Courville, 1988) et le *Dictionnaire des Noms et lieux du Québec* de la Commission de toponymie (1996).

À cela s'ajoute le schéma d'aménagement de la MRC de Pierre-de Saurel<sup>1</sup> et trois monographies ayant pour sujet la région à l'étude. Il s'agit de *l'Histoire du Richelieu-Yamaska-Rive-Sud* (Filion *et al.*, 2001), *l'Histoire de la seigneurie Massue et de la Paroisse de Saint-Aimé* (Lapalice, 1930) et *Hyamaska, Yamaska, Maska 1727-1977* (Farley *et al.*, 1977).

Nous avons par ailleurs consulté la Description topographique de la province du Bas Canada avec des remarques sur le Haut Canada de Joseph Bouchette (1815) et les données du Recensement et retours statistiques de la province du Bas-Canada de 1831<sup>2</sup>. Les autres sources primaires consultées sont les plans anciens réalisés par Murray (1761), Holland (1781), Bouchette (1815), Hopkins (1880), la carte régionale de Girard (1916) et les cartes des comtés de Richelieu (1931) et de Yamaska (1930) du Ministère de la colonisation, de la chasse et des pêcheries. Tous ces plans ont été tirés des fonds de la Bibliothèque et archives nationales du Québec.

Plusieurs photos aériennes des années 1950, 1976 et 1979 couvrant le territoire des municipalités d'Yamaska, de Saint-Robert et de Saint-Aimé ont également été consultées à la cartotheque de l'UQAM. Celles-ci ont été comparées aux images satellites disponibles sur Google Earth afin de visualiser l'évolution du secteur au cours des soixante dernières années. Enfin, une recherche dans les fichiers de l'ISAQ a permis d'identifier une intervention archéologique menée près de la zone d'étude (Gaumond et Martin, 1970 ; Arkéos inc., 1994)

---

1 Disponible sur le site Internet de la MRC Pierre-De Saurel : <http://www.mrcpierredesaurel.com/schema-d-amenagement> (consulté le 12 février 2013)

2 Recensement de 1831 : <http://canadiana.org> (consulté le 28 février 2013)



### 3 GÉOGRAPHIE DE LA ZONE D'ÉTUDE

#### 3.1 Paysage actuel

La zone d'étude étendue (figure 1) fait partie de la région physiographique des *basses terres du Saint-Laurent* (Douglas et Tremblay, 1972 : 31). Il s'agit d'un vaste ensemble qui s'insère entre les Appalaches au sud, et le Bouclier au nord et qui est traversé par le cours fluvial du Saint-Laurent. La carte des régions physiographiques du Québec<sup>1</sup> précise que la bande proximale du plateau des Appalaches, à la marge des basses terres, comprend une section nommée *bas plateau du Québec oriental* qui entoure une chaîne de hauts sommets, orientés sud-ouest/nord-est, correspondant aux *monts Sutton*. La rivière Yamaska va justement prendre sa source dans le *bas plateau du Québec oriental*.

La zone d'étude s'insère dans un paysage qui présente l'allure d'une vaste plaine où la progression des altitudes est à peine perceptible. Elle est en tout cas très progressive et elle n'est marquée par aucune rupture marquant un rebord de terrasse. Elle fait partie de la sous-région physiographique (Nolin et Lamontagne, 1990) de la plaine étalée de la vallée du Saint-Laurent qui comprend les terres dont l'altitude varie entre 10 et 40 m. Elle s'insère plus particulièrement dans le district du bassin du Proto-lac Saint-Pierre dont l'altitude varie entre 10 et 30 m. Dans cette unité, elle chevauche les pédopaysages de la zone littorale, de la zone des vasières et principalement de la zone des lagunes<sup>2</sup>.

L'analyse de la zone d'étude, au moyen de la carte topographique au 1 : 20 000 et des vues aériennes, permet de faire les constatations suivantes :

- Du nord au sud de la zone d'étude, la variation d'altitude n'est que de 7 m sur une distance de 7,7 km, ce qui correspond à une pente moyenne de 0,09 m /100 m ;
- Outre l'encaissement de la Yamaska dans la plaine, la variation d'altitude la plus marquée se situe dans la partie nord-est avec une différence de 4 m sur une distance de 415 m, soit une pente moyenne de 0,96 m /100 m ;
- Un léger bombement allongé parallèlement à la rive gauche de la Yamaska est perceptible dans la partie nord-est (zone de potentiel archéologique P-1) ;
- En général, les surfaces sont très planes et la texture des sols (vue aérienne) témoigne souvent de sols à drainage déficient ;
- À l'image de la rivière Yamaska, le cours de la rivière Saint-Louis s'inscrit dans une petite vallée fluviale, par ailleurs faiblement encaissé dans la plaine, comprenant au moins un niveau de terrasse.

1 Cette carte produite par l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) est disponible sur le site <http://www.irda.qc.ca>.

2 Ces paysages correspondent à des environnements actifs lors de l'émersion progressive des terres.

La figure 2 présente la carte des sols pour un territoire correspondant à la zone d'étude. Elle est constituée d'un assemblage de la carte pour le comté de Yamaska (Laplante et Choinière, 1954) dans le triangle nord-est et le comté de Richelieu (Laplante, Alarie et Mailloux, 1942) pour le triangle sud-ouest.

Sur ces cartes, on relève la présence d'une bande de sable fin (limoneux) le long de la rivière Yamaska. En s'éloignant vers l'ouest, le sol devient argileux. Le drainage naturel des surfaces est qualifié généralement d'imparfait, même pour les surfaces sablonneuses.

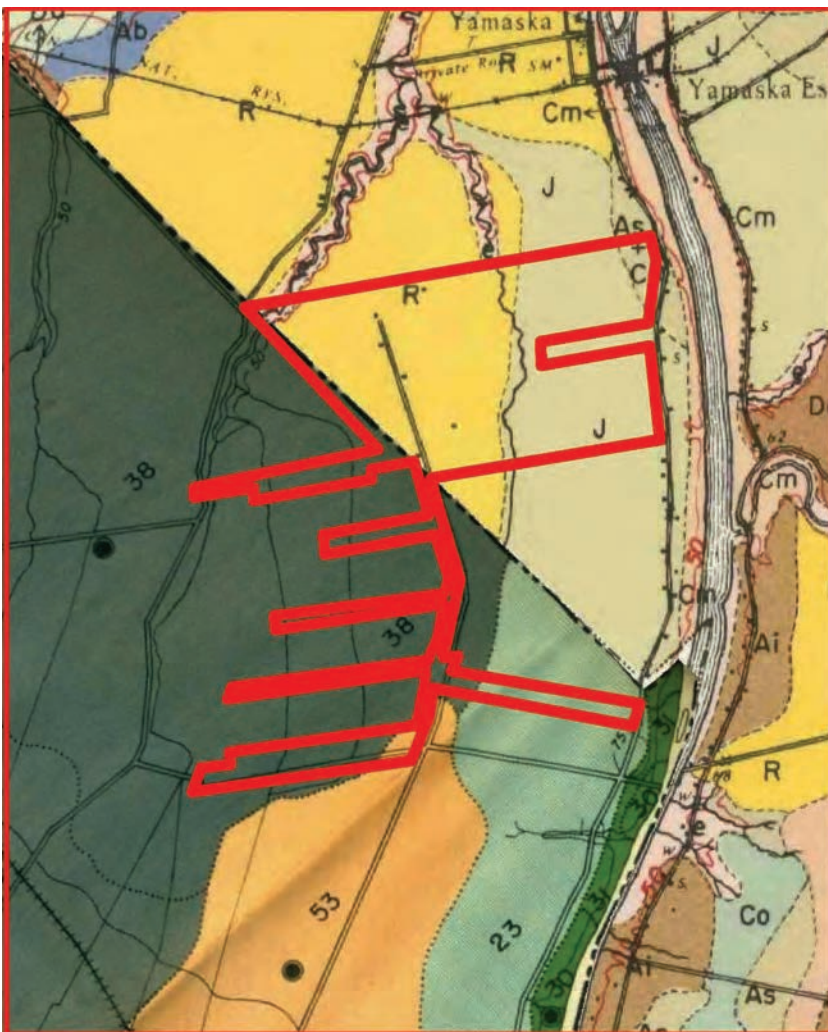


Figure 2 - Carte des sols pour les comtés d'Yamaska (triangle nord-est) et de Richelieu (triangle sud-ouest) (tirées de Laplante et Choinière, 1954 ; Laplante, Alarie et Mailloux, 1942)

La signification des codes est la suivante :

- R : argile de Sainte-Rosalie (argile lourde de la mer de Champlain) ; drainage imparfait
- J : sable Saint-Jude (sable fin peut être limoneux) ; drainage imparfait
- As+Cm : sable d'Aston et limon sableux ; drainage mauvais à imparfait
- 38 : limon sableux Saint-Damase et argile ; drainage lent
- 23 : sable Saint-Jude ; bon à mauvais drainage
- 53 : limon argileux Saint-Aimé ; mauvais drainage
- 30 : limon
- 31 : limon sableux

### 3.2 Paléoenvironnement

#### LA DÉGLACIATION ET L'ÉPISODE DE LA MER DE CHAMPLAIN

La figure 3 montre les phases de la déglaciation qui progressait depuis la Nouvelle-Angleterre vers le nord de la vallée du Saint-Laurent. On y observe qu'entre 11 700-11 400 et 10 800-10 500 ans <sup>14</sup>C BP, le front glaciaire est passé d'une position sur le versant des Appalaches à la position correspondant à la moraine de Saint-Narcisse, sur le versant du bouclier laurentidien. Pendant cet intervalle, les basses terres du Saint-Laurent ont progressivement été libérées de leur couverture de glace, pour être d'abord envahies par des lacs proglaciaires qui se sont joints pour former le Lac Candona.

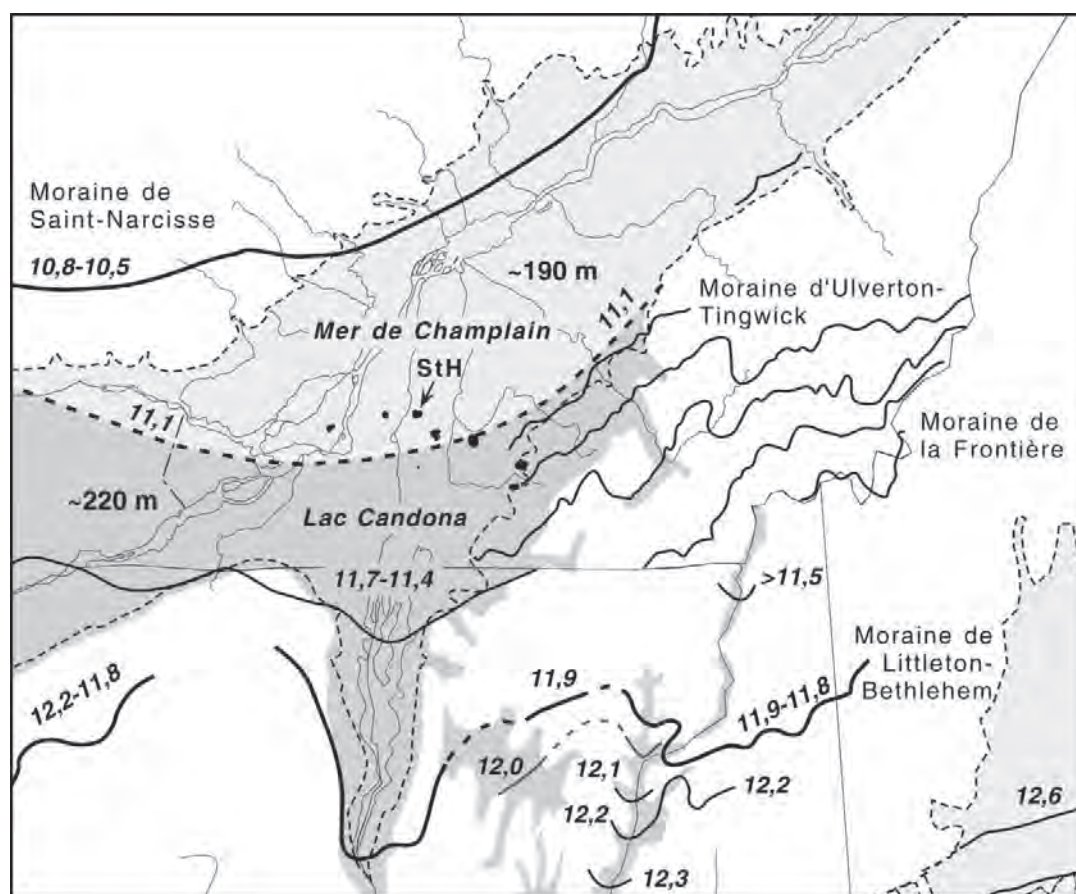


Figure 3 - Chronologie de la déglaciation du Québec méridional et du nord de la Nouvelle-Angleterre. Les âges sont en milliers d'années <sup>14</sup>C conventionnelles. La ligne brisée fine montre les limites de la Mer de Champlain (tiré de Occhietti et Richard, 2003 : 131)

Ce lac est resté séparé de la mer de Goldthwait qui progressait dans l'axe du Saint-Laurent en aval de Québec, jusque vers 11 100 ans BP (Occhietti et Richard, 2003 : 132) en âge  $^{14}\text{C}$ <sup>3</sup>. Le modèle de déglaciation qui a permis la transition entre le lac Candona et la mer de Champlain (Parent et Occhietti, 1999 : 130) se présente ainsi :

- suite à l'entrée de la mer de Goldthwait dans l'axe du Saint-Laurent en aval de Rivière-du-Loup, un courant de glace s'est développé dans l'axe du Saint-Laurent avec un écoulement glaciaire vers l'aval du couloir laurentien ;
- sur le piémont appalachien, dans la région de Warwick-Victoriaville, s'est finalement libéré un couloir (exutoire) par où le volume d'eau douce du lac Candona s'est d'abord déversé vers la mer de Goldthwait et l'équilibrage des niveaux entre les deux plans d'eau s'est conclu par une baisse d'environ 30 m (sur le piémont appalachien) du niveau de l'eau ;
- les eaux saumâtres en provenance de la mer de Goldthwait ont progressivement pénétré dans le bassin laurentien pour former la mer de Champlain, vers 11 100 ans BP (Occhietti et Richard, 2003 : 129) en âge  $^{14}\text{C}$  (13,15-13 ka BP<sup>4</sup>) ; le niveau de l'eau se situait à environ 190-175 m sur le versant sud de la vallée du Saint-Laurent et environ 200 m sur le versant nord (Parent et Occhietti, 1988 : 216).

Lors de la transition entre le lac Candona et la mer de Champlain, la zone d'étude, dont l'altitude varie autour de 20 m se trouvait donc sous la surface de la mer. Durant cet épisode, des sédiments d'eau profonde constitués d'argile se sont déposés. Ils ont été superficiellement remaniés lors du processus d'émersion des terres.

#### L'ÉPISODE DU LAC LAMPSILIS ET L'ÉMERSION PROGRESSIVE DES BASSES TERRES DU SAINT-LAURENT

Par la suite, le plan d'eau situé en amont de Québec est devenu un vaste lac d'eau douce, le lac Lampsilis. Lors du passage d'un milieu marin à un milieu lacustre d'eau douce, le niveau de l'eau s'est abaissé jusqu'à une altitude variant entre 90 m (Parent et Occhietti 1988 : 216) dans la région de Montréal et un peu plus de 65 m au sud de Québec (Occhietti *et al.*, 2001 : 37 et 42). La dessalure du plan d'eau a cependant été un processus qui aurait progressé de l'amont vers l'aval durant une période s'étalant sur plusieurs siècles jusque vers 9400 ans  $^{14}\text{C}$  BP au détroit de Québec (10,6 ka BP) (Occhietti et Richard, 2003 : 135). C'est à la fin de l'épisode lacustre, durant une période (Proto-

---

3 Cette date est corrigée pour tenir compte de la contamination des coquillages marins par l'effet réservoir. Cet effet correspond à un apport supplémentaire en carbone inorganique dissout par les eaux de fonte glaciaire qui se mélangeaient aux eaux marines et qui se manifestent par un vieillissement systématique des dates  $^{14}\text{C}$  provenant des coquillages marins ; ce vieillissement est variable selon les milieux, mais il peut dépasser 1 000 ans. Cette caractéristique diffère de la variation du taux de  $^{14}\text{C}$  atmosphérique.

4 Le terme ka exprime l'âge en milliers d'années calibrées, c'est-à-dire en années sidérales.

Saint-Laurent) où le Saint-Laurent prenait le caractère fluvial actuel que la zone d'étude a émergé. Nous allons donc examiner la séquence théorique d'émersion pour délimiter la période pendant laquelle la zone d'étude s'est retrouvée en phase d'exondation et aurait pu devenir habitable, du moins dans les sections mieux drainées. Deux hypothèses seront examinées :

#### HYPOTHÈSE 1 : LE MODÈLE CLASSIQUE D'ÉMERSION POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL :

La séquence d'émersion utilisée dans la région de Montréal repose sur un modèle développé par Brown Macpherson (1967)<sup>5</sup>, revu et corrigé dans une synthèse (Parent *et al.*, 1985) de la paléogéographie du Québec méridional, et par Parent et Occhietti (1988). La courbe de l'émersion (Hillaire-Marcel et Occhietti, 1980) repose essentiellement sur des datations obtenues à partir de coquillages de l'épisode marin champlainien ; sa projection pour les périodes plus récentes que circa 10 000 ans BP s'appuie sur une hypothèse d'émersion progressive des terres jusqu'au niveau actuel.

##### - VERS 9 800 ANS BP : LE PALÉORIVAGE DE RIGAUD (8 500 ans BP in Brown Macpherson)

Ce rivage se serait formé au début de l'épisode du lac Lampsilis, durant un épisode nommé *stade de Rigaud* (Brown Macpherson 1967). Pour l'ensemble du bassin, ce stade correspondait à un contexte en transition, d'un milieu marin vers un environnement estuarien d'eau douce ; le plan d'eau devait donc être encore influencé par le phénomène des marées, même si l'eau salée débordait de moins en moins en amont du détroit de Québec. Lors de l'émersion du paléorivage, l'altitude du plan d'eau se situait autour de 60-65 m sur le versant sud du bassin. À strictement parler, le rivage de Rigaud se serait formé (Parent *et al.*, 1985) durant l'épisode lacustre plutôt que marin.

##### - VERS 9 000 ANS BP : LE PALÉORIVAGE DE MONTRÉAL (7 500 ans BP in Brown Macpherson)

La vallée du Saint-Laurent et la partie aval de l'Outaouais étaient encore baignées par un vaste plan d'eau lacustre, dont l'altitude se situait autour de 30 m, et d'où émergeaient les bombements qui entourent les Montérégiennes, ainsi que les parties plus élevées des basses terres du Saint-Laurent. À partir de cette période, le lac Lampsilis commence à se fragmenter en larges chenaux alors que les vastes surfaces planes gisant à moins de 30 m commencent à émerger.

---

5 À titre de référence, la datation établie par Macpherson est fournie entre parenthèses. En 1967, cette auteure ne disposait pas de dates associées directement aux différents niveaux qu'il observait. La datation des phases repose alors sur un diagramme pollinique établi par différents auteurs dans la vallée de l'Outaouais et les dates correspondent à des zones polliniques qui se différencient selon les altitudes.



- VERS 8 000 ANS BP : LE PALÉORIVAGE DE SAINT-BARTHÉLÉMI (6 000 ans BP in Brown Macpherson)

L'estimation de l'âge de cette terrasse est essentiellement basée sur l'extrapolation de la courbe générale d'émersion des terres (Parent *et al.*, 1985 : 34). Cette ligne de rivage est associée à la réorganisation du système fluvial du Saint-Laurent (voir figure 3). Brown Mcpherson estimait son altitude à 15 m.

Pour la zone d'étude, on ne peut parler de rivages nets qui auraient émergé durant cette période, mais plutôt de paysages marécageux en phase d'émersion, sauf peut-être le long des rives immédiates de la rivière Yamaska qui pouvaient être mieux drainées, mais sujettes aux inondations.

- DE 8 000 ANS BP À AUJOURD'HUI

Selon le modèle classique pour la région de Montréal, le processus d'émersion des terres se serait continué par la suite jusqu'à l'atteinte des niveaux actuels. Ce modèle ne tient pas compte des transgressions et des régressions observées dans l'estuaire du Saint-Laurent en aval de Québec, jusque dans le golfe du Saint-Laurent. La variation des niveaux d'eau dans l'estuaire et la section fluviale (amont de Québec) du Saint-Laurent est une conséquence de l'isostasie (ajustements de la croûte terrestre) et de l'eustasie (variation du niveau d'eau dans les océans). Il est probable que les ajustements de la croûte terrestre n'aient pas eu des valeurs identiques en aval et en amont de Québec ; il est par ailleurs improbable que les ajustements intervenus en aval de Québec n'aient pas eu un écho quelconque en amont. Quant aux variations liées à l'eustasie, elles se répercutent sur toutes les surfaces situées sous le niveau marin.

Le schéma classique d'émersion pour la rive sud du Saint-Laurent, dans la région de Montréal, se résume donc ainsi :

- Niveau maximum (190-200 m) de l'invasion marine : vers 11 100 ans BP.
- Niveau de 100 m (Trois-Rivières) : vers 10 000 ans BP.
- Émersion du niveau 61-74 m (rivage de Rigaud) : vers 9 800 ans BP.
- Émersion du niveau 30 m (rivage de Montréal) : vers 9 000 BP.
- Émersion du niveau 15 m (rivage de St-Barthélémi) : vers 8 000 ans BP.
- Émersion progressive jusqu'au niveau actuel.

Ce modèle d'émersion des terres supporte donc une émersion de la zone d'étude, autour de 20 m, vers 8 000 ans BP, dans un contexte de formation (Proto-Saint-Laurent) du système fluvial laurentien actuel.

## HYPOTHÈSE 2 :

Les travaux de Dionne (1998, 2001, 2002) le long de l'estuaire du Saint-Laurent, en aval de Québec obligent cependant à questionner cette séquence et à poser l'hypothèse que le relèvement aurait pu être plus rapide et qu'il aurait été complété plus hâtivement. La courbe du relèvement isostatique que propose Dionne intègre en effet une phase de relèvement initial rapide suivie d'une phase de bas niveau marin (sous le niveau actuel), atteinte vers 7 500 ans BP, suivie d'une transgression jusqu'à 10 m entre 5 800 et 4 500 ans BP (Dionne, 1988).

Dionne propose l'hypothèse que cette transgression serait due à un événement eustatique<sup>6</sup> plutôt qu'à des ajustements isostatiques de la croûte terrestre. S'il s'était agi d'ajustements isostatiques, on pourrait invoquer des ajustements différentiels le long de l'axe du Saint-Laurent pour justifier les différences dans le processus de relèvement et d'exondation des terres entre la partie amont et la partie aval de l'axe laurentien. Les niveaux d'eau liés aux ajustements eustatiques sont indépendants des mouvements isostatiques. Ils s'insinuent en effet dans les estuaires tant qu'ils n'atteignent pas des seuils plus élevés que le plan d'eau ; à contrario, lors des ajustements isostatiques négatifs, le plan d'eau s'abaisse jusqu'à l'émersion de seuils qui maintiennent le plan d'eau en amont.

Le modèle d'émersion (hypothèse 2) développé principalement par Jean-Claude Dionne, pour la vallée du Saint-Laurent en aval de Québec, présente une courbe à la fois plus complexe et plus complète, en particulier pour la tranche temporelle plus récente que 8 000 ans BP. Ce modèle intègre une émersion initiale plus rapide qui aboutit à un bas niveau marin vers 7 500 ans BP. Par la suite, deux transgressions auraient entraîné une remontée des niveaux d'eau, l'une jusqu'à 10 m et l'autre jusqu'à environ 6 m. Cette dernière transgression serait responsable de la construction de la terrasse de Mitis à partir de circa 2 500 ans BP. En amont de Québec, le long de la rivière Champlain, Bolduc (1999) a trouvé des indices d'une fluctuation des niveaux d'eau qu'elle associe à une transgression équivalente à la remontée des niveaux marins qui ont enclenché la construction de la terrasse de Mitis, en aval de Québec. Elle pose d'ailleurs l'hypothèse que toute la basse terrasse autour du lac Saint-Pierre soit l'équivalent de cette terrasse.

### Résumé de l'hypothèse 2 :

- Niveau actuel atteint : vers 8 000 ans BP ;
- Niveau plus bas que l'actuel : entre 7 000 et 6 000 ans BP ;
- Remontée à environ 10-12 m, lors de la transgression laurentienne : entre 5 800 et 4 500 ans BP ;
- Baisse du niveau jusqu'à l'actuel : entre 4 400 et 3 000 ans BP ;

---

<sup>6</sup> D'après Dionne, cette remontée du niveau de l'eau serait corrélée à une remontée générale des niveaux marins (eustasie), relevée sur plusieurs littoraux à travers la planète, pour la période autour de 5 000 ans BP.

- Stabilité et remonté à environ 4-5 m, lors de la transgression de Mitis : entre 3 000 et 2 000 ans BP ;
- Baisse progressive jusqu'au niveau actuel.

La prise en compte de cette hypothèse pourrait impliquer une émergence légèrement plus hâtive de la zone d'étude. Elle a cependant principalement des impacts sur les rives du Saint-Laurent situés sous la cote de 10 m, ainsi que dans le cours inférieur des différentes rivières qui aboutissent au fleuve, comme la rivière Yamaska.

Quelle que soit l'hypothèse retenue, la zone d'étude était déjà émergée vers 8 000 ans BP. Le cours de la rivière Yamaska tardera cependant à prendre le profil qu'on observe actuellement. La présence de terrasses fluviales indique en effet que le lit de la rivière s'est enfoncé en réponse à la baisse du niveau de base vers l'amont, à une vitesse qui reste inconnue. D'autre part, la prise en compte de l'hypothèse 2 implique un rehaussement du niveau de base de la rivière jusqu'à 10-12 m lors de la transgression laurentienne, entre 5 800 et 4 500 ans BP. Si elle s'avérait, l'impact de cette transgression se serait fait sentir principalement sur les paysages situés plus en aval sur la rivière, ainsi que sur les basses terrasses fluviales qui bordent le cours actuel de la Yamaska, en dehors de la zone d'étude retenue pour l'évaluation du potentiel archéologique.

#### L'ÉVOLUTION DU CLIMAT ET DU COUVERT VÉGÉTAL

La zone d'étude est comprise dans la section du Haut Saint-Laurent de la région forestière des Grands Lacs et du Saint-Laurent (Rowe, 1972). D'après Grenon *et al.* (1999) : la sous-région de la plaine étalée est occupée par le domaine écologique de l'érablière à caryer et de l'érablière à tilleul.

Une carte du couvert végétal du Québec d'il y a 6 000 ans BP (Richard, 1995) montre que la région de Montréal, y compris la zone d'étude, était alors déjà intégrée dans une zone de végétation sensiblement identique à l'actuel. Vers 9 800-9 000 ans BP, les paysages conifériens ont commencé à se diversifier (voir tableau 2) pour laisser de plus en plus de place aux feuillus, de sorte que l'aire d'étude a émergé durant une période de transition entre la forêt coniférienne et la forêt de feuillus ; en fait, la zone d'étude n'a probablement pas connu de paysage coniférien étant donné l'émergence tardive et le contexte pédologique. Le climat s'était alors réchauffé et il était affecté d'une pluviosité plus faible qu'aujourd'hui. Le tableau 2 fournit un sommaire de l'évolution du climat et du couvert végétal depuis la fin du Pléistocène et au cours de l'Holocène pour le sud du Québec dont fait partie la zone d'étude. Les données pour le climat proviennent de Muller *et al.*



(2003), alors que les données sur l'évolution de la végétation sont tirées de deux études de Richard (1985 et 1995). La chronologie de l'évolution du climat s'appuie sur des dates calibrées, alors que la chronologie pour la végétation repose sur des dates conventionnelles. La troisième colonne montre l'équivalence entre les dates <sup>14</sup>C calibrées et les dates <sup>14</sup>C conventionnelles.

Tableau 2 - Sommaire de l'évolution du climat et de la végétation

Âge BP calibré	Climat, basé sur des dates calibrées BP (dates <sup>14</sup> C conventionnelles)	Équivalences calibrées ≈ <sup>14</sup> C	Végétation en dates <sup>14</sup> C conventionnelles, BP
14 000-11 500	Les eaux froides des lacs proglaciaires et de la mer induisent de mauvaises conditions climatiques avec des températures plus froides qu'aujourd'hui (-3,7 ± 0,9°C). Vers 12 500 (10 565) : augmentation des températures.	14 000 ≈ 12 000 12 500 ≈ 10 565 11 500 ≈ 10 000	Désert périglaciaire.
11 500-10 500	Température légèrement plus froide (1,7°C) qu'aujourd'hui.	11 500 ≈ 10 000 10 500 ≈ 9 310	Installation d'une toundra éparse, suivie d'une phase herbeuse et arbustive.
10 500-4 500	Réchauffement du climat marqué par l'expansion du pin ( <i>Pinus strobus</i> ).  10 000 (8900) - 7 000 (6150) : faible pluviosité annuelle ; période plus sèche résulterait d'une insolation estivale plus forte qu'aujourd'hui.  9 000 (8100) - 8 250 (7400) : légère baisse des températures. Autour de 9 000 (8100) ans BP : étés deviennent plus humides. Après 8 250 (7400) : température au-dessus des valeurs modernes.  Entre 8 000 (7 200) et 7 000 (6150) : étés plus humides.  7 000 (6150) à 5 000 (4410) : précipitations annuelles augmentent.  5 000 (4410) à 3 000 (2870) : phase plus sèche ; cette aridité affecterait plus la saison hivernale que la saison de croissance.	10 500 ≈ 9 310  10 000 ≈ 8 900  9 000 ≈ 8 100  8 000 ≈ 7 200  7 000 ≈ 6 150 6 000 ≈ 5 200 5 000 ≈ 4 410  4 500 ≈ 4 025 3 000 ≈ 2 870	Vers 10 800 : les pessières occupent la marge sud-est de la mer de Champlain.  Ces formations feront place à la sapinière à bouleau blanc, vers 9 500.  Après 9 500, les paysages conifériens commencent à se diversifier pour laisser de plus en plus de place aux feuillus.  6 000 est une date charnière entre une période antérieure de changements et une stabilisation relative des essences formant les domaines forestiers actuels (Richard, 1995 : 130).
4 500-0	Refroidissement du climat, particulièrement du climat estival et augmentation des températures hivernales. 3 500 (3270) à aujourd'hui : augmentation des précipitations.	4 500 ≈ 4 025  3 500 ≈ 3 270	Domaines forestiers actuels



## 4 OCCUPATION AMÉRINDIENNE RÉGIONALE

L'occupation amérindienne peut être découpée en deux périodes chronologiques : la période préhistorique et la période historique. La première englobe les douze millénaires précédant l'arrivée des Européens au XVI<sup>e</sup> siècle et c'est l'archéologie qui permet de la documenter. La période historique comprend les premiers siècles suivant le contact avec les Européens et celle-ci est révélée principalement par les documents écrits et cartographiques et complétée par les sources archéologiques.

Sur le territoire québécois, les sites préhistoriques sont révélés, dans une très forte proportion, par des restes de campements enfouis à faible profondeur, soit généralement à moins de 30 cm sous la surface du sol. Ceux-ci se présentent sous la forme de composantes d'habitations – foyers, fosses, dépotoirs, traces de piquets – d'artéfacts – pointes, couteaux, grattoirs, perçoirs, contenants céramiques, etc., de déchets témoignant des activités réalisées sur les sites – restes animaux, végétaux et lithiques. D'autres lieux traduisent explicitement l'exploitation de la matière première – extraction de la pierre dans des affleurements rocheux, prélèvement de l'argile pour la fabrication de céramique, ou des activités à caractère rituel – sépultures, parois rocheuses peintes ou gravées.

Le caractère fugace des traces laissées sur le territoire s'explique d'une part en raison d'un mode de vie nomade caractérisant la plupart des sociétés amérindiennes du Québec et parce que les structures d'habitation ont été érigées à partir de matériaux hautement dégradables, comme le bois et le cuir. La présence amérindienne ancienne sur le territoire est révélée par la répartition spatiale des traces laissées dans le sol surtout par des artéfacts non dégradables comme des outils et des déchets de taille de la pierre, des tessons de céramique, des restes osseux carbonisés et par des structures.

Les âges seront exprimés en années avant aujourd'hui (BP pour *Before present*), soit en nombre d'années écoulées à partir d'un point de référence constant fixé par convention à l'an 1950 de notre ère, l'année de l'invention de la datation au radiocarbone (Libby, 1955). Pour les fins de cette étude, la date de 450 ans BP délimite alors la période préhistorique de la période historique.

#### 4.1 Le Paléoindien (12 000-8 000 ans BP)

##### LE PALÉOINDIEN ANCIEN (12 000-10 000 ans BP)

Les occupations relatives à cette période documentent l'adaptation, par des populations très mobiles et originaires de latitudes méridionales, à un territoire libéré progressivement par la calotte glaciaire. Le site Cliche-Rancourt situé au lac Mégantic, en Estrie, documente cet épisode daté aux environs de 10 500 et 10 200 ans BP.

La culture matérielle encore préservée dans les couches de sol est caractérisée par une industrie de la pierre que l'on a taillée, mais jamais polie et par l'utilisation d'une rhyolite du New Hampshire et d'un chert rouge de *Munsungun*. Les objets finis sont composés d'objets bifaciaux, en l'occurrence des pointes à cannelures (Chapdelaine, 2007 : 76). D'autres outils unifaciaux se divisent en éclats utilisés, perçoirs, racloirs et grattoirs. L'étendue spatiale des sources de matières premières lithiques utilisées illustre bien l'immensité du territoire parcouru par les occupants du site Cliche-Rancourt, qui s'étendrait aux États actuels du Maine, du New Hampshire et peut être même du Vermont. En dépit d'un éloignement important de sa source, la préférence marquée pour une matière lithique de qualité serait une des caractéristiques des Paléoindiens anciens du Nord-Est américain qui préféreraient s'approvisionner directement à la source, une activité vraisemblablement inscrite au cycle des déplacements. Plus facile d'accès, mais de moins bonne qualité que le chert de Munsungun, une rhyolite du New Hampshire extraite entre Berlin et Jefferson a été apportée sur le site sous la forme d'objets finis ou presque (Chapdelaine, 2007).

Des présences postérieures à 9 500 ans BP et attribuées typologiquement à la phase ultime du Paléoindien ancien (phases *Holcombe/Nicholas*) ont été reconnues dans le secteur de l'embouchure de la rivière Chaudière à Lévis (Pintal, 2002) et pourraient témoigner d'une expansion démographique, sinon d'une migration des populations du Méganticois vers le nord-ouest (Chapdelaine, 2007). La rivière Kennebec, qui constituait une route majeure vers d'importantes sources de matières premières, aurait ainsi permis un accès assez direct, non seulement à la côte atlantique, mais aussi à la rivière Chaudière et au fleuve Saint-Laurent et à ses ressources marines. Un des sites anciens fouillés sur la rive sud, le long de la Côte-Rouge à Lévis (Laliberté, 1992), contenait également quelques outils en pierre taillée à retouches parallèles qui annoncent un virage technologique que l'on attribue à des populations originaires des Prairies de l'Ouest canadien migrant vers l'est (Chapdelaine, 2004). Précisons qu'à cette époque, la zone d'étude n'était pas encore habitable, puisqu'encore submergée par la mer de Champlain.

## LE PALÉOINDIEN RÉCENT (10 000-8 000 ans BP)

Les sites archéologiques rattachés à la deuxième moitié de la période paléoindienne se reconnaissent principalement à travers une tradition nommée « Plano », caractérisée par des pointes lancéolées à retouches parallèles de type Sainte-Anne/Varney. Les campements Plano connus à ce jour se concentrent en Gaspésie et dans le Bas-Saint-Laurent, sur de hautes terrasses marines surplombant aujourd'hui l'estuaire et le Golfe du Saint-Laurent (Benmouyal, 1987 ; Chalifoux, 1999 ; Chapdelaine et Dumont, 1994 ; Dumais, 2000 ; Pintal, 2006) et on n'en connaît qu'un seul dans le Haut-Saint-Laurent, sur l'île Thompson (Ritchie, 1980 : 18). Le secteur actuel de Sorel était encore sous l'eau à cette époque.

### 4.2 L'Archaïque (8 000-3 000 ans BP)

Cette période marque vraisemblablement les débuts d'une implantation graduelle de populations amérindiennes dans la région étudiée. Des sites archaïques sont effectivement connus, notamment un peu plus en amont, le long de la rivière Richelieu et dans le secteur de La Prairie et sont généralement datés des deux derniers millénaires de cette période. La culture matérielle des « Archaïques Laurentiens » comprend une variété d'outils en pierre taillée, dont les pointes à encoches en coin de type *Brewerton* et *Otter Creek* qui constituent les principaux fossiles directeurs (Clermont et Chapdelaine, 1982). Dans la catégorie des objets fabriqués par polissage, on reconnaît des pointes de projectile pédonculées et de longues tiges pointues appelées baïonnettes, plusieurs types de gouges, de haches et des herminettes, des pierres à cupules, des affloirs, des meules, des pendentifs et des objets piriformes (Clermont, 1987). La fin de la période de l'Archaïque est désignée par le terme post-laurentien (4 200-3 000 ans BP). L'attirail de chasse des populations est alors dominé par des petites pointes pédonculées (tradition *Lamoka*) fabriquées en cornéenne du mont Royal et remplacées, vers 3 600 ans BP, par des objets nettement plus volumineux (tradition *Susquehanna*).

### 4.3 Le Sylvicole (3 000-450 ans BP)

L'adoption de la poterie par les groupes méridionaux du Québec marque le début de la période du Sylvicole, mais ne sous-entend ni l'arrivée de nouvelles populations, ni un changement marqué de l'économie de subsistance (Clermont, 1996 ; Wright, 1980). Les recherches menées dans le sud-ouest québécois suggèrent plutôt une continuité culturelle et biologique entre les groupes de la fin de l'Archaïque et du début Sylvicole (Chrétien, 1995). Dans le Québec méridional, le Sylvicole est divisé en trois périodes, soit le Sylvicole inférieur, le Sylvicole moyen et le Sylvicole supérieur. Comme pour l'Archaïque, quelques sites attribués à chacune de ces périodes attestent de l'occupation du territoire par ces populations autour de la zone d'étude.

### LE SYLVICOLE INFÉRIEUR (3 000-2 400 ans BP)

Outre l'adoption de la poterie, dont l'évolution à travers le temps sera marquée par des transformations relativement lentes et continues des techniques et des formes (Chapdelaine, 1990), cette période est marquée par l'adhésion massive à une nouvelle technologie de taille appelée *Meadowood* et associée à un matériau lithique dominant : le chert *Onondaga*. L'usage du tabac, l'utilisation de nouveaux instruments de pierre polie (gorgerins, pierres aviformes, pipes tubulaires), d'ornements de cuivre, et la pratique de comportements funéraires très élaborés marquent également cette période (Clermont, 1978, 1990). Des lames taillées dans un chert *Onondaga*, qui devaient servir de support à la fabrication de tous les autres types d'outils (Chrétien, 1995 ; Taché, 2010), composent également l'essentiel du mobilier funéraire associé à des crémations (le plus souvent sur des emplacements surélevés et dominant un cours d'eau important).

### LE SYLVICOLE MOYEN (2 400-1 000 ans BP)

Cette période englobe deux épisodes, soit le Sylvicole moyen ancien (2 400-1 500 ans BP) et le Sylvicole moyen tardif (1 500-1 000 ans BP).

Dans le sud-ouest du Québec, les sites du Sylvicole moyen ancien sont aisément identifiables à partir d'une poterie sans parement décorée d'empreintes de forme ondulante couvrant la totalité de la paroi extérieure (Chapdelaine, 1995). Ces contenants s'intégrèrent complètement au mode de vie des populations du Québec méridional et furent utilisés quotidiennement, même si les groupes conservèrent un mode de vie à caractère nomade (Chapdelaine, 1989a). Mentionnons finalement que le Sylvicole moyen ancien fut marqué par l'existence d'une tradition funéraire nommée *Middlesex* et caractérisée par l'absence de crémation, la présence de gorgerins d'ardoise polie, de pipes tubulaires, d'herminettes et de colliers de perles de cuivre cylindriques.

L'épisode du Sylvicole moyen tardif est défini à partir de styles céramiques plus régionaux qui sont clairement illustrés dans l'axe du Saint-Laurent (Chapdelaine, 1990 ; Gates Saint-Pierre, 2003). Les sites de cette époque évoquent un mode de vie semi-sédentaire axé sur les ressources halieutiques. Le style céramique est alors caractérisé par un décor comportant des empreintes à la cordelette, des empreintes dentelées et des points individualisés produisant des bosses sur la paroi intérieure des poteries (Gates Saint-Pierre, 2003). L'outillage lithique ne fut toutefois pas touché par ce vent novateur et les tailleurs de pierre adoptèrent les pointes à encoches ou de forme pentagonale fabriquées à travers le Nord-Est américain (Gates Saint-Pierre, 2003).

## LE SYLVICOLE SUPÉRIEUR (1 000-450 ans BP)

L'archéologie permet de découper cette période en deux phases distinctes, soit le Sylvicole supérieur ancien et le Sylvicole supérieur récent. La première phase (1 000 à 650 ans BP) est encore surtout connue par une production céramique où dominent les décors réalisés à l'empreinte à la cordelette (Chapdelaine, 1995 ; Clermont, 1996). Il s'agit d'une vague stylistique issue de l'État de New York qui s'atténua toutefois après un siècle d'existence et permettra, vers 800 ans BP, l'émergence d'un style propre à la vallée du Saint-Laurent et connu sous le nom de tradition « Saint-Maurice ». Cette période marque le prélude à l'agriculture qui se répandra d'ouest en est, jusque dans la région de Québec.

La seconde phase du Sylvicole supérieur récent (650 à 450 ans BP) est marquée par une révolution du mode de vie des populations vivant dans le Québec méridional et qui se sédentarisent pour pratiquer la culture du maïs, de la courge et du tournesol dans des cultures sur brûlis. Les populations d'allégeance iroquoise se regroupent dans des agglomérations plus ou moins vastes. Dans l'axe du Saint-Laurent, les villages positionnés en retrait de l'artère fluviale regroupaient des maisons larges de 6 à 7 m et alignant plusieurs foyers accompagnés de fosses (Clermont et Chapdelaine, 1983 ; Clermont et Gagné, 2004). Les objets céramiques sont parés d'une décoration complexe qui définit un style régional très net (Chapdelaine, 1991). L'outillage lithique est plutôt rare et semble compensé par l'utilisation d'ossements animaux.

### 4.4 La période historique

Cette section constitue une synthèse ethnohistorique des principales informations traitant de l'occupation du territoire à l'étude par les Amérindiens depuis le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Nous présenterons un bilan des connaissances sur la présence des Amérindiens, à la hauteur d'une grande région ceinturant le secteur de l'embouchure de la rivière Yamaska.

## LES IROQUOISIENS DU SAINT-LAURENT

À son deuxième voyage dans le Saint-Laurent (1535), Jacques-Cartier remonte jusqu'à Québec et Montréal et y décrit un univers peuplé d'Iroquoiens divisés en deux groupes qui habitaient une dizaine de villages répartis entre le lac Saint-François et L'Isle-aux-Coudres ; les Hochelaguiens de la région de Montréal et les Stadaconiens de la région de Québec (Chapdelaine, 1989b). Bien que le système adaptatif des Iroquoiens du Saint-Laurent ait été orienté vers la culture du maïs, une grande part de leur alimentation était également attribuable à la chasse et à la pêche. Les villages iroquoiens se composaient de quelques maisons-longues qui abritaient plusieurs familles, dont les

femmes étaient apparentées. Certains villages pouvaient être entourés d'une palissade et, lors d'attaque, permettaient alors d'accueillir les habitants des plus petits villages non palissadés. Il s'agissait d'établissements semi-permanents localisés à proximité d'endroits propices à la pêche et connaissant au moins 130 jours sans gel (Chapdelaine, 1989b : 28 ; Clermont et Chapdelaine 1983 : 28). Les champs de maïs, courges, haricots, tournesol et tabac étaient entretenus à proximité des villages, parfois palissadés, où se dressait une agglomération de maisons-longues.

## LES IROQUOIS

La vallée du Saint-Laurent devient, au XVII<sup>e</sup> siècle, un territoire hautement convoité par les Iroquois, membres de la Confédération des Cinq Nations (Mohawks, Onondagas, Oneidas, Sénécas et Cayugas) qui cherchent à contrôler la traite des fourrures. Ceux-ci parviennent à repousser toute présence des Algonquins et des Montagnais qui se déplacent en rive nord. En 1603, Champlain relate que, de Kingston à Trois-Rivières, les anciens territoires des Iroquoiens du Saint-Laurent sont entièrement dépeuplés. C'est une grande partie du Saint-Laurent qui est alors inoccupée et ses principaux affluents ne sont plus désormais que des routes de guerre pour les Algonquins, les Montagnais, les Hurons et les Iroquois. Devant la menace sans cesse grandissante des attaques iroquoises, Champlain s'allie entre autres avec les Algonquins, les Montagnais et les Hurons et organise des raids guerriers contre les Iroquois, notamment en 1610 (Trigger, 1978 : 348). Ceci contribuera à équilibrer les forces et même permettre aux Hurons de participer au commerce avec les Français, à l'embouchure des rivières Richelieu (d'ailleurs nommée « Rivière des Iroquois » sur les cartes anciennes) et Saint-Maurice.

L'année 1642, celle de la fondation de Ville-Marie (Montréal), marque une période à partir de laquelle les Iroquois élaborent de nouvelles stratégies guerrières. Après cette date, les incursions deviennent beaucoup plus fréquentes et imprévisibles, de sorte que l'on peut écarter toute possibilité d'occupation continue dans la région étudiée. En 1664, c'est avec l'arrivée du régiment de Carignan, suivie de peu par la construction de cinq forts sur la rivière Richelieu et par les expéditions punitives de Courcelles et de Tracy en iroquoisie, qu'un tournant majeur est marqué dans le processus de pacification et de repeuplement autochtone de la région. Même si le conflit reprend au cours des années 1680, pour culminer en 1689 par le massacre de Lachine, jamais plus la vallée du Saint-Laurent ne sera le théâtre d'un siège iroquois aussi soutenu qu'auparavant (Clermont, 1989).



## LES ABÉNAQUIS

À partir du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, la rive sud de la plaine laurentienne est principalement occupée par des Abénaquis. Cette population est originaire de la Nouvelle-Angleterre et de l'Acadie et peut être subdivisée en deux groupes, celui de l'Est (bassin des rivières Saco, Androscoggin, Kennebec et Penobscot) et celui de l'Ouest (rivières Merrimack et Connecticut, rive orientale du lac Champlain). Au Québec, on rencontre des Abénaquis du groupe de l'Ouest qui occupent le bassin de la rivière Saint-François et la rive orientale du lac Champlain (figure 4) (Snow, 1978 : 137). À la faveur des conflits entre Français et Anglais et en raison de pressions territoriales, les populations abénaquises de l'Est affluèrent sur les rives du Saint-Laurent à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. En 1695, un groupe d'Abénaquis s'établit à l'embouchure de la rivière Saint-François, à l'emplacement d'Odanak, où habitaient déjà des Sokokis (Day, 1978 : 148). Certains Abénaquis se marièrent avec des Algonquins habitant les missions et participèrent au commerce des fourrures entre les Algonquins et les populations du lac Huron (Day, 1981 : 151). Une mission abénaquise (Saint-François-Xavier) fut ensuite implantée à Bécancour (Wôlinak), en 1704 (Sévigny, 1976 : 148).



Figure 4 - Territoire tribal des Abénaquis de l'Ouest (trame pâle) et territoire de chasse (trame foncée) après 1830 (source : Day, 1978 : 148).

#### 4.5 Sites archéologiques connus et interventions archéologiques

La zone d'étude n'a encore jamais fait l'objet d'une intervention archéologique et aucun site amérindien n'y est répertorié. Quelques inventaires archéologiques limités à l'intérieur d'emprises routières ont été réalisés en périphérie, mais aucun d'entre eux n'a entraîné la découverte de gisements.

## 5 OCCUPATION EUROCANADIENNE

### 5.1 Origine et évolutions des seigneuries et des villages

#### CONCESSIONS INITIALES

La zone d'étude élargie, aujourd'hui située à la jonction des municipalités de Saint-Aimé, Saint-Robert et Yamaska, a été concédée pour la première fois en 1635. À cette date, Jean de Lauson, intendant des Cents-Associés, concède l'immense seigneurie de La Citère à son fils, François Lauson de La Citère. Celle-ci s'étendait sur plus de 100 km de front, de la rivière Saint-François à la rivière Châteauguay, sur près de 360 km de profondeur, du fleuve Saint-Laurent à l'Atlantique (Filion *et al.*, 2001 : 93). De 1665 à 1672, la seigneurie La Citère redevient la propriété du Roi. Les concessions réalisées entre 1647 et 1664 sont alors abolies ou concédées à nouveau (Filion *et al.*, 2001 : 93). Pendant toute cette période, les terres situées le long de la Yamaska resteront inoccupées.

La zone d'étude couvre une portion des seigneuries de Yamaska, Bonsecours et Bourgmarie, toutes concédées à la fin du XVII<sup>e</sup> et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. La carte de Holland de 1781 permet de visualiser leur emplacement, de même que celle des différentes seigneuries situées à proximité de la rivière Yamaska (figure 5).

La seigneurie Yamaska est concédée le 24 septembre 1683 à Michel Leneuf de la Vallière par le gouverneur LaBarre et l'intendant de Meulles. Ses dimensions sont d'une lieue et demie de front sur trois lieues de profondeur (Bouchette, 1815 : 327). Il semble néanmoins que La Vallière aurait reçu la seigneurie dès 1673, au même moment où fut concédé Saint-François-du-Lac à Jean Crevier (Farley *et al.*, 1977 : 11). En effet, l'intendant Duchesneau produit une ordonnance en 1676 et 1678 reconnaissant le droit de propriété de La Vallière sur sa terre, et ce, même si celle-ci n'est pas encore défrichée (Farley *et al.*, 1977 : 11-12). Si la date d'établissement des premiers colons est inconnue, il semble qu'il y en ait eu quelques uns en 1681, puisque le registre des baptêmes de Sorel et l'Aveu et dénombrement de 1681 mentionnent l'établissement de colons à Yamaska (Farley *et al.*, 1977 : 12).

En 1685, La Vallière offre un fief à Charles Aubert de La Chesnaye. Neuf ans plus tard, l'ensemble de la seigneurie est cédé à Pierre Petit (Filion *et al.*, 2001 : 145). Au territoire initialement couvert, s'ajoutent douze arpents de terres basses et inondables situées près de la baie Saint-François et offertes par Jean Crevier, seigneur de Saint-François-du-lac, à Aubert de La Chesnaye pour services rendus (figure 6). Il est précisé que ces terres sont très bonnes pour la pêche et le pacage des

animaux (Farley *et al.*, 1977 : 14). Pierre Petit construit une résidence avec dépendances sur l'île du Domaine où il réside lorsqu'il n'est pas à Trois-Rivières (Farley *et al.*, 1977 : 15).

Le 8 août 1702, la seigneurie Bonsecours est concédée à François Charron, supérieur des Frères Hospitaliers de Montréal par le gouverneur de Callière et l'intendant Champigny (Commission de toponymie, 1996 : 603). Celle-ci s'étend sur une lieue et demie à l'ouest de la seigneurie Yamaska et sur une lieue et demie entre la seigneurie de Saurel et la rivière Yamaska (figure 5). Les Frères Hospitaliers vendent la terre quelques semaines plus tard, soit le 21 août 1702, à René Fezeret (Courville et Labrecque, 1988 : 94). La concession initiale de la seigneurie Saint-Charles lui avait par ailleurs été octroyée en 1701 (Lapalice, 1930 : 132).

Bourgmarie est quant à elle concédée le 1<sup>er</sup> août 1708 à Marie-Joseph Fezeret par le gouverneur Vaudreuil et l'intendant Raudot. Cette dernière est la fille de René Fezeret et n'est alors âgée que de 17 ans (Lapalice, 1930 : 50). La seigneurie s'étend de part et d'autre de la Yamaska. Bourgmarie Est fait 50 arpents de front sur 2 lieues moins un arpent de profond et est située au nord-est de Saint-Charles (figure 5). Les dimensions de Bourgmarie Ouest sont de 60 arpents de front entre les seigneuries Bourchemin et Bonsecours sur une lieue et demie de profond (Courville et Labrecque 1988 : 96). Marie-Joseph Fezeret se marie en 1715 à Gabriel de Thiersant. En 1720, ils héritent des deux seigneuries de René Fezeret, soit Bonsecours et Saint-Charles (Lapalice, 1930 : 50-55).

#### LA SEIGNEURIE D'YAMASKA

En 1721, le *procès-verbal sur la commodité et incommodité des 84 paroisses* réalisé par Benoît-Mathieu Collet rapporte que le curé de Saint-François-du-Lac se rendait une fois par mois à l'église de Saint-Michel-d'Yamaska (Lapalice, 1930 : 86). L'église Saint-Michel était située sur l'île du domaine, à  $\frac{3}{4}$  de lieue de l'embouchure de la rivière Yamaska (Farley *et al.*, 1977 : 41). Farley *et al.* la situent sur le lot cadastral 381, au nord de la zone d'étude (Farley *et al.*, 1977 : 43). Toujours selon les mêmes auteurs, elle aurait été emportée par les glaces à l'occasion d'une importante débâcle (Farley *et al.*, 1977 : 44).

Déjà à cette époque, la colonisation est plutôt bien avancée dans la seigneurie, alors que l'aveu et dénombrements de 1723 compte quarante-sept terres concédées. Parmi celles-ci, 34 sont occupées de façon permanente, alors que les 13 autres ne sont pas habitées (Farley *et al.*, 1977 : 41).

Pierre Petit, seigneur de Yamaska depuis 1694, meurt en 1737. Son fil, Jean Petit, devient le nouveau seigneur, position qu'il occupera jusqu'en 1750, alors qu'il décède à son tour (Farley *et al.*, 1977 :

16-17). Entre 1749 et 1781, les héritiers de Pierre et Jean Petit vendent les différentes parcelles de la seigneurie à Louis-Joseph Godefroy, sieur de Tonnancour (Filion *et al.*, 2001 : 145 ; Farley *et al.*, 1977 : 18). Les Tonnancour resteront propriétaires de Yamaska jusqu'à la fin du régime seigneurial.

En 1749, le Sieur Petit fils donne à la fabrique un emplacement situé en face de l'île aux Érables, appelée aussi île aux Sables et île Smidt. Les travaux de construction débutent en 1751 et se terminent en 1768 (Farley *et al.*, 1977 : 45). Cette église, située juste au nord de la zone, est représentée sur les plans anciens de Murray (1761) et de Bouchette (1815) (figures 6 et 7). Aujourd'hui démolie, elle se trouvait sur le même terrain que l'église actuelle construite en 1839-1840, mais un peu plus au sud et un peu plus près du chemin (Farley *et al.*, 1977 : 47).

Entre la destruction de la première église (après 1721) et la donation d'une terre à la Fabrique par Jean Petit, une seconde église aurait été construite sur la rive est de la Yamaska. Selon Farley *et al.* (1977), elle était située sur le lot cadastral 276, à la jonction entre la rivière Sainte-Catherine et la rivière Yamaska. Toujours selon ces auteurs, la troisième église est restée en fonction jusqu'en 1768, date à laquelle la construction de la quatrième église fut terminée (Farley *et al.*, 1977 : 44).

Le recensement de 1761 dénombre 483 personnes dans la seigneurie de Yamaska, dont 117 chefs de famille (Farley *et al.*, 1977 : 213). Soixante-dix ans plus tard, la population est passée à 3279 habitants. Le recensement de 1831 enregistre 609 maisons habitées et une superficie de terres occupées de 30 860 acres ou arpents<sup>1</sup>. De ce nombre, 12 821 est mis en culture. On y retrouve essentiellement des champs de patates, de pois, de sarrasin, d'avoine et de blé. Trois écoles de rang permettent l'éducation de 100 enfants. La seigneurie d'Yamaska possède par ailleurs deux moulins à farine, deux moulins à scie, deux moulins à foulon, 12 moulins à carder et une fabrique de potasse. On y retrouve entre autres cinq auberges et huit magasins vendant de l'alcool.<sup>2</sup> Si on ignore, où se trouvaient la plupart de ces bâtiments, nous savons grâce à la *Description topographique* de Bouchette<sup>3</sup> qu'un moulin à vent et à eau se trouvait sur la rive ouest de la Yamaska, entre l'île du Domaine et l'île aux Sables (Bouchette, 1815 : 327-329) (figure 7).

---

1 Le recensement de 1831 ne précise pas s'il s'agit d'acres ou d'arpents. Une acre de superficie correspond à 1,18 arpent carré.

2 Recensement de 1831 consulté le 28 février 2013. <http://canadiana.org>

3 Une erreur s'est glissée sur la carte de Bouchette. Ce dernier confond l'île du Domaine avec l'île Saint-Jean. Il reproduit la même erreur dans sa carte de 1831.

## LA SEIGNEURIE BARROW/MASSUE

Le *procès-verbal sur la commodité et incommodité des 84 paroisses* réalisé en 1721 par Benoît-Mathieu Collet et l'aveu et dénombrement réalisé en 1723 nous avisent que les seigneuries Bonsecours et Bourgmarie n'ont pas encore de résidents établis (Lapalice, 1930 : 86). À Bonsecours, seul Antoine Girouard possède une terre qu'il commence à défricher. L'aveu et dénombrement mentionne malgré tout qu'une dizaine d'individus ont demandé des terres qu'ils n'ont pas encore reçues. À Bourgmarie Est, les concessions de Charles Brisebois et Louis Trudeau sont partiellement défrichées, mais aucun bâtiment n'y est encore érigé. Enfin, aucune concession n'est établie à Bourgmarie Ouest (Lapalice, 1930 : 421-423).

Il faut attendre la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle avant que la colonisation de ces seigneuries se développe (Commission de toponymie, 1996 : 832 ; Lapalice, 1930 : 88-89). La plupart des premiers colons de Bonsecours et Bourgmarie proviennent de la seigneurie d'Yamaska (Lapalice, 1930 : 86).

Selon la carte réalisée en 1761 sous la direction du colonel James Murray, premier gouverneur après la Conquête britannique, les seigneuries de Tonnancour (Yamaska) et de Thiersant (Bonsecours, Bourgmarie et Saint-Charles) regroupent 104 familles, dont 137 hommes en état de porter les armes. Le texte précise que le sol de la région est légèrement sablonneux et plutôt riche. Les habitants y vivent principalement de chasse et de pêche. L'absence de moulin les oblige à se déplacer jusqu'à Berthier ou à Pointe-du-Lac pour moudre leurs grains (Murray, 1761 ; Lapalice, 1930 : 93).

Après la conquête, plusieurs seigneurs vendent leurs terres à des Britanniques avant de retourner en France. C'est le cas de l'abbé Thiersant, héritier de Gabriel Thiersant et de Marie-Joseph Fezeret, qui, en 1764, vend ses seigneuries de Saint-Charles, Bourgmarie et Bonsecours à George Jackson. En 1772, ces seigneuries sont mises aux enchères et achetées par Thomas Barrow. Deux ans plus tard, il acquiert également la seigneurie de Bourchemin. Ces quatre seigneuries réunies sont dès cette époque désignées sous l'appellation de seigneurie Barrow. Thomas Barrow meurt en 1779, alors qu'il n'a jamais visité ses terres (Lapalice, 1930 : 99-100).

C'est son fils, Thomas James Barrow, qui hérite de la seigneurie, mais il en prendra possession seulement en 1783. Il change le nom de la seigneurie pour Saint-Thomas, mais l'ancienne toponymie sera conservée dans l'usage courant (Lapalice, 1930 : 105). En 1789, il vend la seigneurie à sa mère, Mary Downer Barrow, qui veillera à la colonisation des terres (Lapalice, 1930 : 107).

La plupart des terres de la première côte étant déjà habitées, des concessions sont ouvertes dès 1793 dans la portion nord des deuxième et troisième côtes, respectivement les rangs Thiersant et Saint-Thomas actuels (Lapalice, 1930 : 110). Mme Barrow meurt en 1807 et Thomas James Barrow hérite à nouveau de la seigneurie (Lapalice, 1930 : 132). Si la seigneurie Barrow se développe, Joseph Bouchette nous apprend que la majorité de ses terres sont encore couvertes de bois (Bouchette, 1815 : 222-223). D'ailleurs, ce dernier n'illustre pas ces côtes sur sa carte de 1815 (figure 7).

En 1822, presque toutes les terres des côtes Thiersant, Saint-Thomas, St-Yves (aujourd'hui Saint-Robert) et Saint-Pierre sont concédées et les nouveaux colons proviennent généralement de la paroisse de Saint-Michel-d'Yamaska (Lapalice, 1930 : 118). L'année 1822 marque par ailleurs le début du démembrement de la seigneurie Barrow, alors que Bourgmarie Est est vendu à Josiah Würtele (Courville et Labrecque, 1988 : 97). Thomas James Barrow meurt en 1833. Sa fille, Anne Barrow, hérite de la seigneurie à son tour (Lapalice, 1930 : 132). Dès le 1<sup>er</sup> octobre 1833, elle vend les seigneuries Saint-Charles et Bonsecours à Aimé Massue. Le 13 janvier 1835, elle se départie de Bourgmarie Ouest et de Bourchemin côté ouest à la faveur d'Aimé Massue. Ces terres, maintenant la propriété d'Aimé Massue, sont réunis sous le nom de seigneurie Massue (Lapalice, 1930 : 128-130). À cette date, près de 2000 personnes habitent la seigneurie (Lapalice, 1930 : 145).

Le recensement de 1831 utilise encore le toponyme de seigneurie Barrow. Celle-ci inclut Bonsecours, Bourgmarie Ouest, Bourchemin et une partie de Saint-Charles. On y retrouve une population de 1 393 habitants répartis dans 245 maisons. Sur les 18 608 arpents ou acres occupés, 4 762,5 sont cultivés. Tout comme la seigneurie d'Yamaska, on y cultive essentiellement des patates, des pois, de l'avoine et du blé. Aucune école n'y est construite et un seul moulin à scie, fort probablement hydraulique, se trouve sur le territoire de la seigneurie.<sup>4</sup>

Or, Lapalice (1930 : 358-359) mentionne l'existence d'au moins deux moulins construits au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit du moulin Barrow et du Moulin du Domaine, tous deux situés dans l'ancienne seigneurie Saint-Charles.<sup>5</sup> Bouchette, quant à lui, évoque la présence d'un moulin à grain à l'embouchure de la rivière David à Bourgmarie Est (Bouchette, 1815 : 338). Lapalice discute de cinq autres moulins construits après la décennie 1830 (Lapalice, 1930 : 359 à 362). Il s'agit de moulins à farine, à scie et à carder, tous actionnés à l'eau, à l'exception du moulin à grain Thiersant actionné à l'aide du vent. Les vestiges de certains d'entre eux étaient encore visibles au temps de Lapalice. Néanmoins, quatre d'entre eux sont situés à l'extérieur du secteur à l'étude.

---

4 Recensement de 1831 consulté le 28 février 2013. <http://canadiana.org>

5 Ceux-ci, s'ils étaient encore fonctionnels au XIX<sup>e</sup> siècle, ont dû être intégrés à la paroisse Saint-Charles dans le recensement de 1831.



Seul le moulin Blanchet était situé dans le territoire couvert par l'étude. Il s'agissait d'un moulin à farine hydraulique alimenté à partir du ruisseau longeant le rang Thiersant et se déversant dans la Yamaska. Construit par Adolphe Leclerc vers 1856, le moulin devait fréquemment être réparé en raison de la légèreté du sol et la chaussée fut emportée à deux reprises. La fragilité de l'installation et les querelles avec les habitants au sujet de l'inondation de leurs terres incitèrent le propriétaire à cesser toutes activités dans le moulin. Selon Lapalice, des éboulis ensevelirent les vestiges du moulin en 1880 (Lapalice, 1930 : 363). Nous ignorons l'emplacement exact de ce moulin. Néanmoins, nous supposons que les ruisseaux situés au sud du chemin des Brouillard et au sud de la portion est-ouest du rang Thiersant auraient pu accueillir une telle structure (figure 1).

### PAROISSES ET MUNICIPALITÉS

Les villages de Saint-Aimé, Yamaska et Saint-Robert se situent tous à l'extérieur de la zone d'étude de potentiel. Toutefois, leur développement a vraisemblablement stimulé le peuplement des côtes et le tracé des chemins. L'érection des paroisses jette par ailleurs les bases du découpage municipal qui suivra.

La Paroisse de Saint-Aimé est érigée canoniquement le 11 avril 1834. Elle regroupe initialement les seigneuries Saint-Charles, Bonsecours, Bourgmarié Ouest et Bourchemin (Courville, 1988 ; Lapalice, 1930 : 147). La même année, Aimé Massue offre une parcelle de terre à la Fabrique pour la construction d'une église, d'un presbytère, pour l'ouverture d'un cimetière et pour la mise en place d'un carré public (Lapalice, 1930 : 148). De 1835 à 1846, Massue concède par ailleurs la plus grande partie des emplacements du village de Massueville (Lapalice, 1930 : 149).

En 1853, la seigneurie Saint-Charles, à l'exception du 1<sup>er</sup> rang situé sur la rive est de la rivière, se détache de la paroisse Saint-Aimé et est érigé en paroisse Saint-Marcel (Lapalice, 1930 : 184). L'année suivante, Bourchemin Ouest est annexé à la paroisse Saint-Jude (Lapalice, 1930 : 184). Saint-Aimé devient une municipalité de paroisse en 1855. Deux ans plus tard, le territoire est amputé pour créer la municipalité de Saint-Robert (Commission de toponymie 1996 : 603). En 1862, une partie du rang Thiersant et du rang Saint-Thomas est annexée à la municipalité de Saint-Robert (Lapalice, 1930 : 184). Enfin, le village de Massueville se détache de la municipalité de Saint-Aimé en 1903 et devient une entité à part entière (CT, 1996 : 423-424).

La paroisse d'Yamaska est, quant à elle, érigée dès 1727, mais il faudra attendre l'année 1751 avant qu'un premier curé y réside de façon permanente (Farley *et al.*, 1977 : 43). L'érection canonique de la paroisse n'est toutefois réalisée qu'en 1833. Enfin, la municipalité de paroisse de Saint-Michel-



d'Yamaska est officialisée le 1<sup>er</sup> juillet 1845 (Farley *et al.*, 1977 : 30). Aujourd'hui, la municipalité d'Yamaska englobe les anciennes municipalités de Yamaska Ouest et est.

La zone d'étude s'est peu développée depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les terres sont essentiellement agricoles et peu peuplées<sup>6</sup>. Les habitations du secteur sont situées sur le front des chemins Bord-de-l'eau (route 235), Saint-Thomas et Saint-Louis. Seuls quelques bâtiments utilitaires se trouvent sur le rang Thiersant, nous laissant croire que les terres de cette concession ont été achetées par les agriculteurs des rangs adjacents. L'observation des photos aériennes de 1950, 1976 et 1979 a permis de constater le recul du couvert forestier résiduel et la disparition de certains bras des ruisseaux, notamment ceux de la rivière des Pins, au sud de la jonction des rangs Saint-Thomas et Saint-Louis.

## 5.2 Développement des voies de circulation

### LES CHEMINS

Comme pour les Amérindiens, le premier chemin emprunté par les colons sera la rivière Yamaska. Très tôt cependant, les habitants de Bonsecours, Bourgmarie et Bourchemin se rendaient à l'église Saint-Michel-d'Yamaska par un chemin tracé sur la grève ouest de la rivière. Ce chemin, non aménagé, n'est pas représenté sur la carte de Murray de 1761, mais on devine l'espace emprunté entre la rivière et le talus (figure 6). Ce premier chemin était impraticable à chaque crue des eaux et il s'y produisait souvent des éboulis (Lapalice, 1930 : 102-103).

En 1774, les habitants demandent qu'un nouveau chemin soit tracé sur la 2<sup>e</sup> côte (rang Thiersant) afin de faciliter les déplacements. Le grand-voyer de l'époque ordonne plutôt de tracer le chemin sur le coteau, un peu plus à l'ouest du premier chemin (Lapalice, 1930 : 104). Ce chemin, illustré sur la carte de Bouchette de 1815, subsista jusqu'en 1841 (figure 7). À cette date, on l'éloigne davantage de la rivière afin de contourner les nombreux ravins creusés par les ruisseaux qui le rendaient difficilement carrossable (Lapalice, 1930 : 299). Le rang Bord-de-l'eau (route 235) suit toujours le tracé du troisième chemin longeant la rivière Yamaska. Sur les photos aériennes consultées, il est possible de visualiser l'endroit où passait le second chemin.

Si plusieurs terres des côtes Thiersant et Saint-Thomas ont été concédées dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, aucun chemin n'y est représenté sur la carte de Bouchette de 1815 (figure 7). Néanmoins, des chemins devaient déjà être tracés dans les portions nord des concessions, puisqu'une assemblée tenue sur la côte Saint-Thomas en 1828 et présidée par Louis-René Chaussegros-de-Léry autorise

---

6 On dénombre 5010 habitants à Saint-Aimé, 504 à Massueville, 1738 à Saint-Robert et 1628 à Yamaska (MRC Pierre-De Saurel, 2010)

le prolongement des rangs Saint-Thomas, Saint-Yves (aujourd'hui Saint-Robert) et Saint-Pierre (Lapalice, 1930 : 126). À cette occasion, on creuse des fossés de part et d'autre de chacun de ces chemins (Lapalice, 1930 : 131).

En 1803, on réaménage le chemin du roi reliant Sorel, Yamaska et St-François. Un premier chemin était déjà tracé en 1761, puisqu'il est visible sur la carte de Murray (figure 6). Le nouveau chemin fait 33 pieds de large et est bordé de part et d'autre par des fossés de trois pieds. Les ponts enjambant les ruisseaux ont, quant à eux, une largeur de 18 pieds (Farley *et al.*, 1977 : 172). Le chemin du roi traverse la rivière Yamaska au sud de l'île du Domaine (Bouchette, 1815 ; Farley *et al.*, 1977 : 20). Les usagés traversent sur des bacs déplacés d'abord par des perches puis à l'aide de poulies et de câbles. Plus tard, les traversiers seront munis d'un moteur à gaz (Farley *et al.*, 1977 : 173).

En 1869, les autorités décident de mettre en place un chemin de fer reliant Sorel à Drummondville. La portion reliant Yamaska à Saint-François-du-Lac est opérationnelle en 1882 (Farley *et al.*, 1977 : 166) et visible sur la carte index du comté de Richelieu de Hopkins (figure 8). Les trains traversent la rivière Yamaska grâce à un pont de bois érigé au sud de l'île aux Sables. Ce dernier sera emporté par les glaces en 1892. Il faudra attendre l'année 1900 avant qu'un nouveau pont, de fer cette fois-ci, soit construit. La gare de Yamaska Ouest, vraisemblablement située au sud du village de Saint-Michel-d'Yamaska fut vendue et démolie dans les années 1950-60. Toutes les activités ferroviaires ont cessé quelques années plus tard, alors que le pont des trains fut incendié (Farley *et al.*, 1977 : 167). Le pont et le chemin fer sont aujourd'hui disparus du paysage, mais on devine encore son tracé. Ce dernier est représenté à la figure 1.

Le tracé d'un autre chemin de fer d'axe nord-ouest/sud-est reliant Sorel à la municipalité de Massueville est visible sur les photos aériennes consultées et sur les images satellites actuelles. Présent sur la carte de Girard (1916) et nommé chemin de fer des comtés unis sur la carte du comté du Richelieu (1931), il semble avoir été tracé après 1880 puisqu'il n'est pas représenté sur la carte de Saint-Robert réalisé par Hopkins (figures 8, 9 et 10). Le chemin de fer des comtés unis a probablement cessé d'être emprunté en même temps que le tronçon reliant Sorel à Saint-François-du-Lac. Son tracé est encore visible dans les champs au sud-ouest de l'aire d'étude.

Enfin, un pont permettant le passage des voitures d'une rive à l'autre de la Yamaska est construit en 1931 (Farley *et al.*, 1977 : 174). Il était situé au nord du pont des trains, à l'endroit où se trouve le pont actuel (Farley *et al.*, 1977 : 170). Sa construction a mis fin à la traverse.

## LA NAVIGATION

Contrairement à la rivière Richelieu, la Yamaska présente des difficultés de navigation, ce qui a probablement retardé sa colonisation. En effet, son embouchure est tourbeuse et la navigation est impossible en amont du rapide Ramezay, situé à la jonction de Saint-Charles, Bourchemin et Ramezay (Lapalice, 1930 : 384). Malgré tout, la navigation intérieure était importante et la plupart des habitants du secteur à l'étude étaient propriétaires de chalands, de radeaux ou d'autres petits bateaux de faible tirant d'eau (Bouchette, 1815 : 329 ; Lapalice, 1930 : 366-367). Ces embarcations étaient construites sur les rives de la rivière Yamaska à partir des bois de la drave transformés au moulin à scie situé à proximité du chemin de fer (Lapalice, 1930 : 366-367 ; Farley *et al.*, 1977 : 161). En 1850, un service de bateau à vapeur entre Sorel et Saint-Aimé est instauré et les bateaux se rendent au quai de Saint-Aimé deux fois par semaine pour approvisionner les marchands (Lapalice, 1930 : 366). L'achalandage aux quais de Saint-Aimé et de Saint-Michel-d'Yamaska sera important pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle (Lapalice, 1930 : 366-367 ; Farley *et al.*, 1977 : 160).

Plusieurs projets de canalisation de la rivière Yamaska ont été élaborés afin de faciliter la navigation et de la prolonger vers le sud. Aucun d'entre eux n'a vu le jour. Néanmoins, on décide de procéder à la construction d'une écluse à la hauteur de l'île du Domaine. Celle-ci fait 133 pieds de long par 33 pieds de large et devient opérationnelle en 1882. Son utilisation fut de courte durée, puisqu'elle empêchait l'écoulement normal des glaces et favorisait la formation d'embâcles et les inondations (Farley *et al.*, 1977 : 99).

En 1890, le niveau d'eau de la rivière diminua grandement, limitant ainsi la navigation aux périodes de crues. En 1909, la navigation à vapeur cessa complètement sur la Yamaska (Lapalice, 1930 : 366).

### 5.3 Sites archéologiques connus

Aucun site archéologique n'est connu dans la zone d'étude et un seul est situé à proximité (figure 12). Il s'agit des vestiges d'un atelier de poterie datant de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (BIFf-1 ; Gaumond et Martin, 1970). Cet atelier de poterie fut fondé en 1852 par les artisans-potiers écossais William Steele et John Levack et fut en opération jusqu'en 1857 (Ethnoscop, 2009 : 11). Ce site est situé sur la rive est de la Yamaska, à la limite nord de la zone d'étude. Il a fait l'objet d'une collecte en 1970. On y a entre autres retrouvé des tessons de terrines et de jarres à pâte beige et rouge. Ces tessons présentaient une glaçure jaune, verte, noire ou brune. L'atelier produisait également des briques, des casseroles, des cruches, des pots à plantes et des vases (Ethnoscop, 2009 : 11, 30).

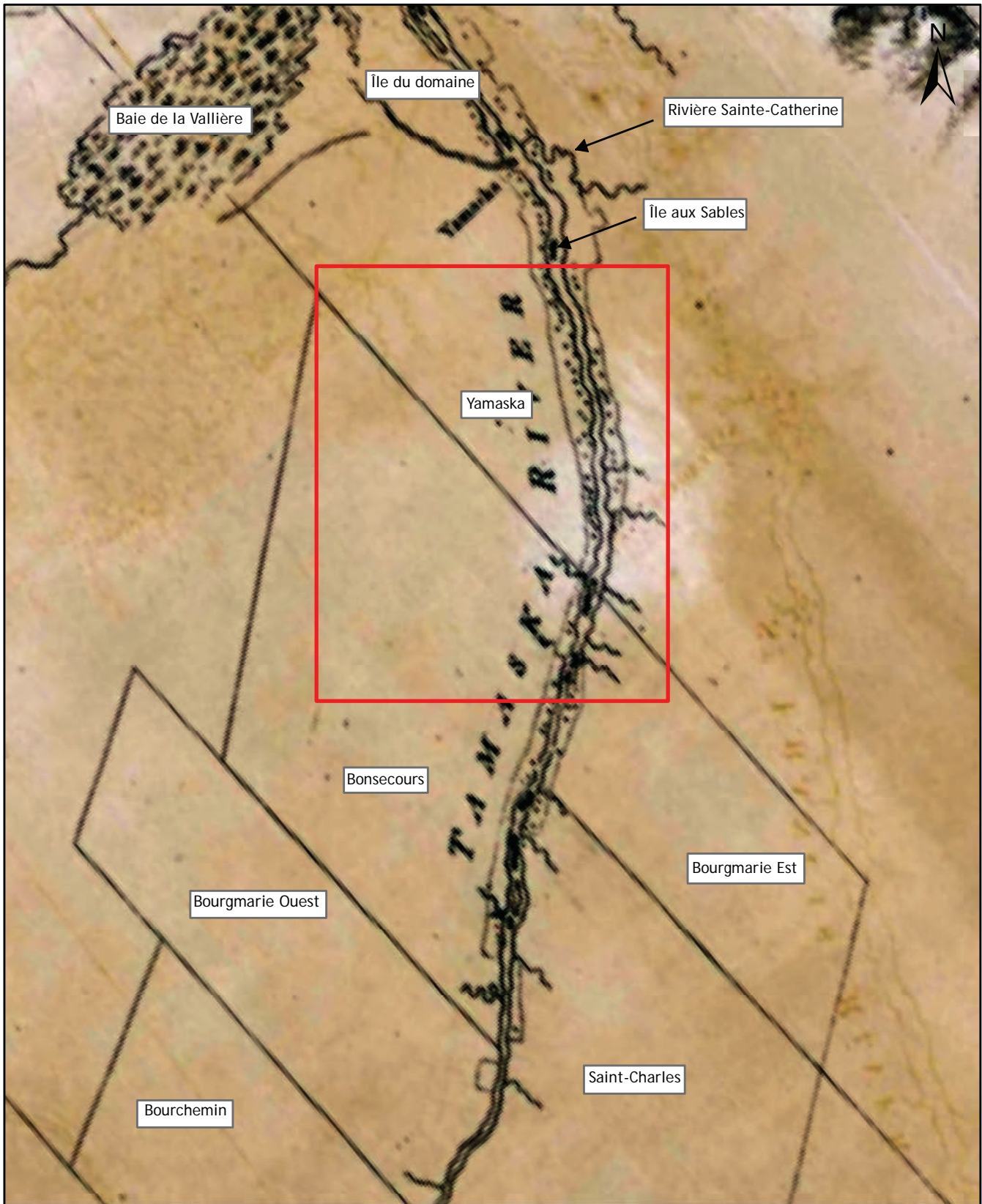



Figure 5 - Extrait d'un plan de Holland (1781)

 Zone d'étude élargie

**Arkeos** Inc.  
Société d'ingénierie et de services géomatics

Échelle = 1 : 100 000  
0 0,45 0,9 1,8  
km

Projet : 850-741  
2013-03-14



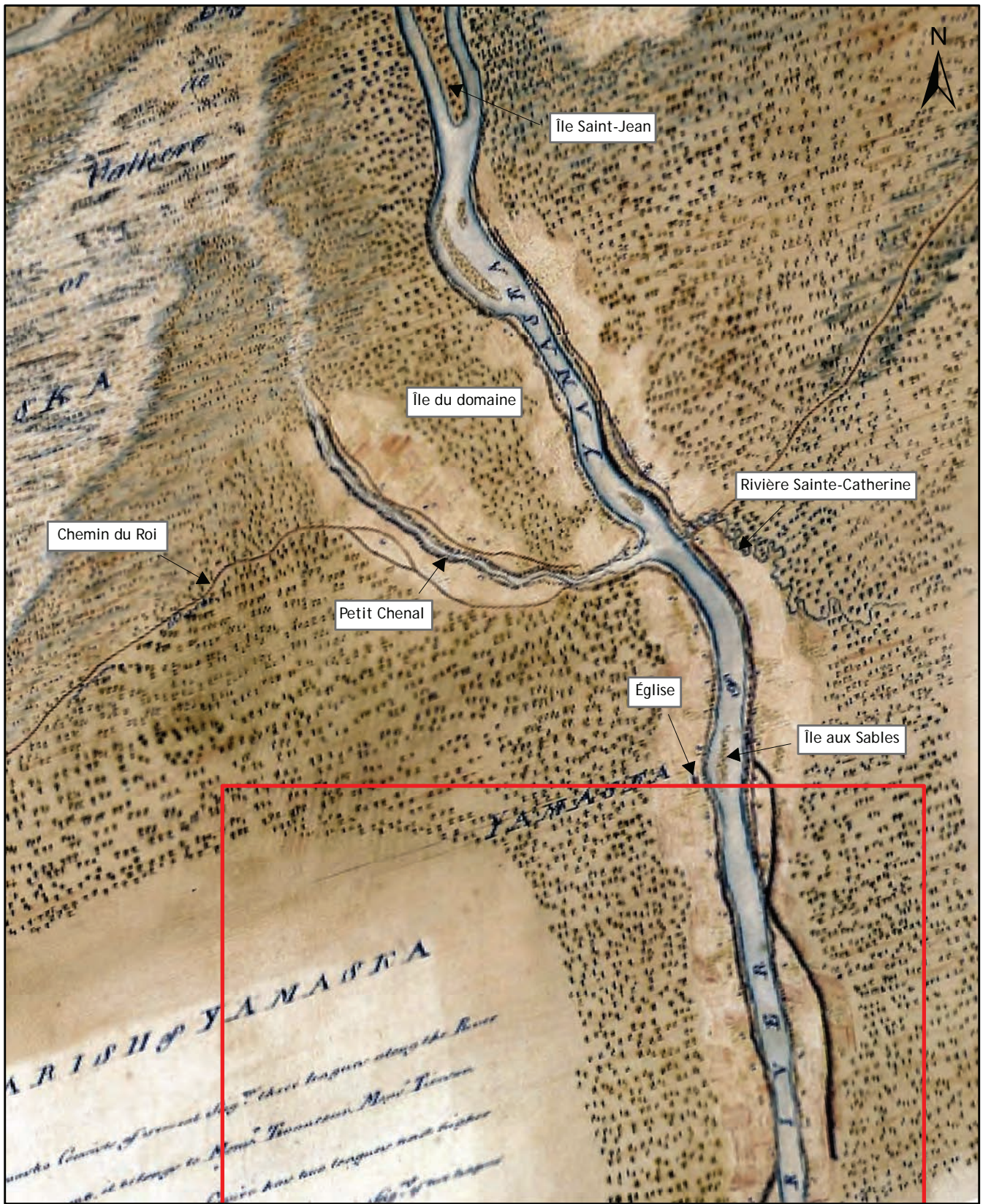


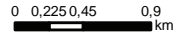


Figure 6 - Extrait d'un plan de Murray (1761)

 Zone d'étude élargie

	
Échelle = 1 : 50 000 0 0,225 0,45 0,9  km	
Projet : 850-741 2013-03-14	



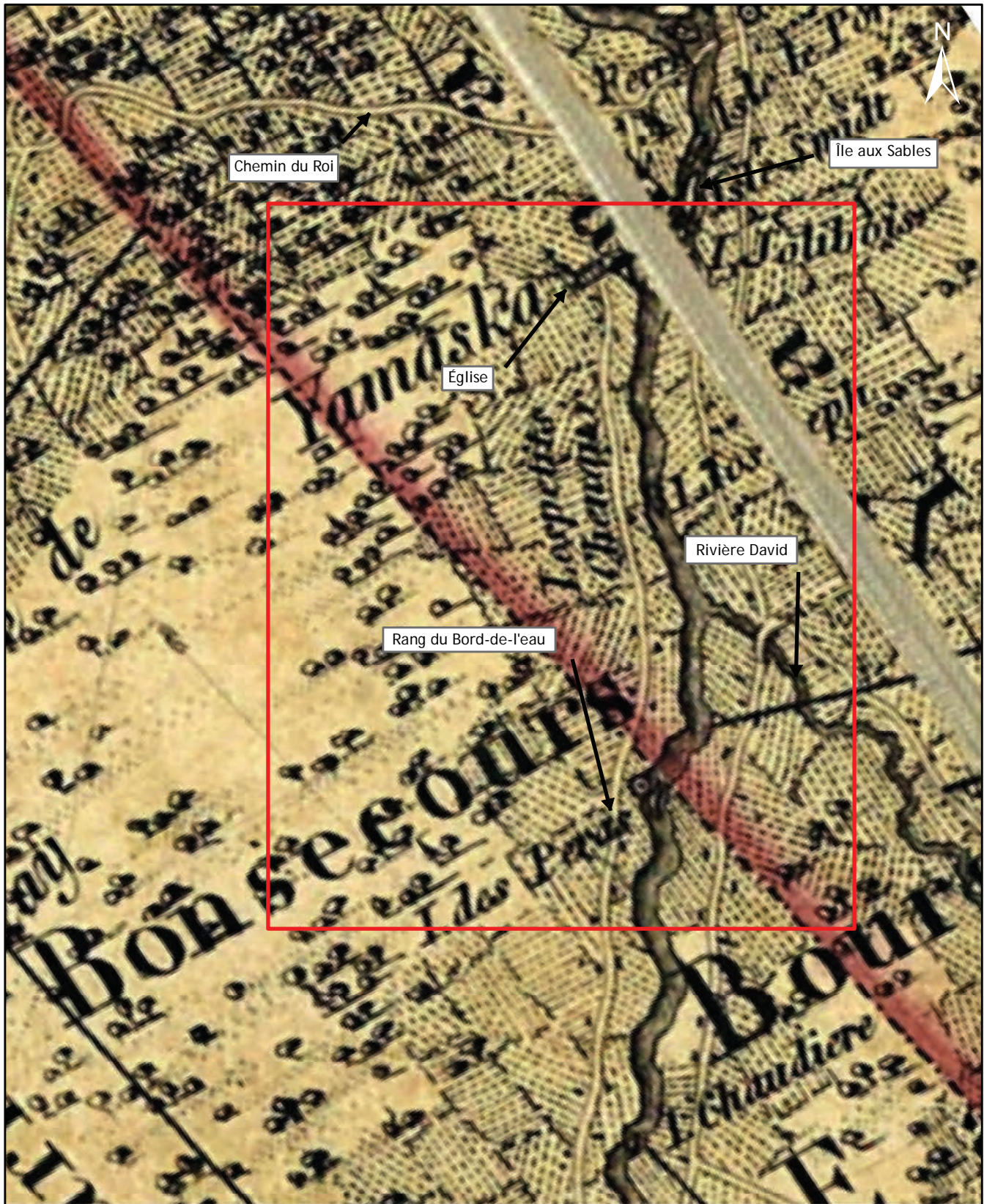


Figure 7 - Extrait d'un plan de Bouchette (1815)  Zone d'étude élargie

**Arkeos** inc.  
Société d'organisation en recherche archéologique

Échelle = 1 : 60 000  
 0 0,275 0,55 1,1  
 km

Projet : 850-741  
 2013-03-14



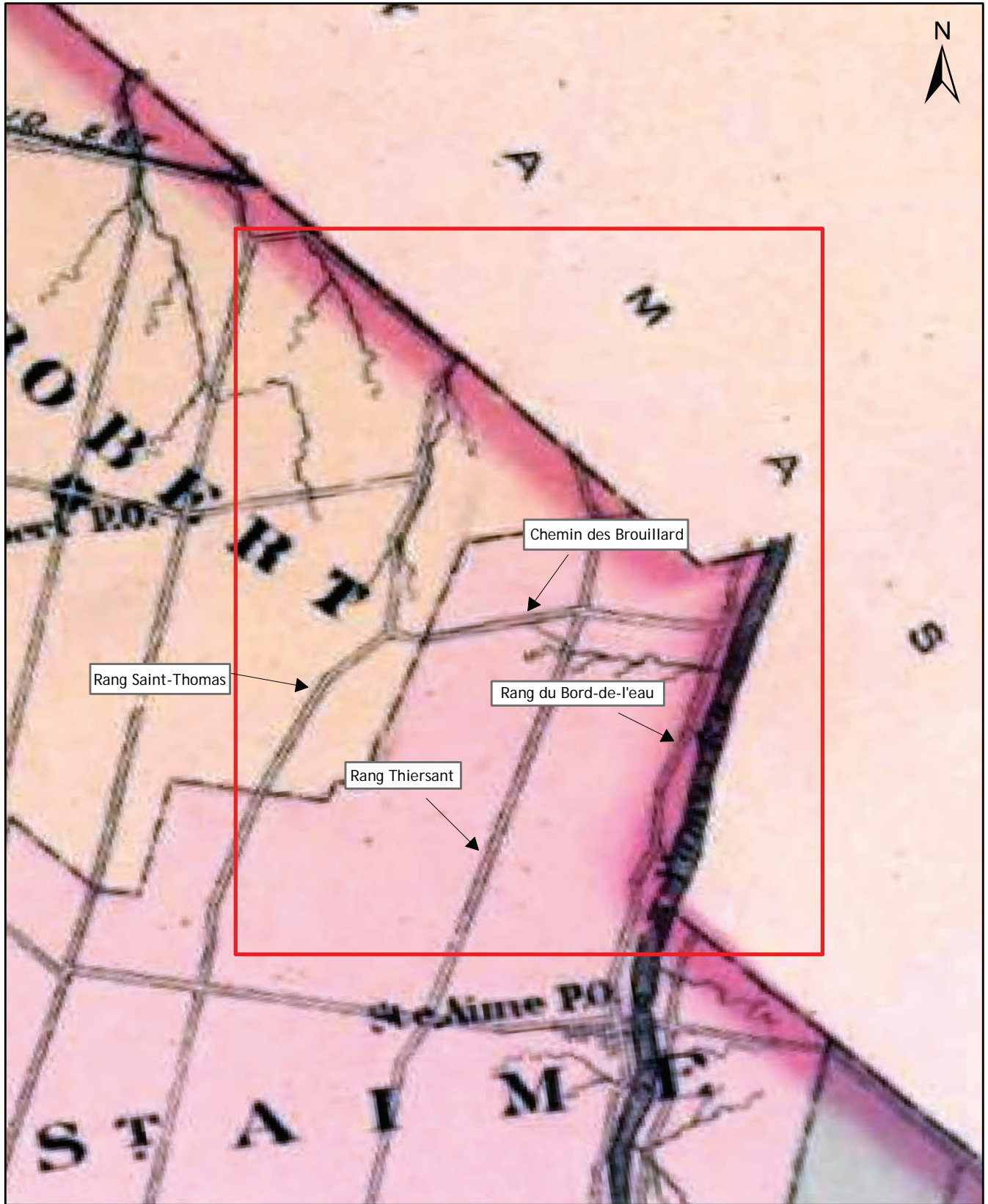



Figure 8 - Extrait d'un plan index du comté de Richelieu de Hopkins (1880)

 Zone d'étude élargie

**Arkeos** INC.  
Société d'expertise en recherches archéologiques

Échelle = 1 : 60 000  
 0 0,275 0,55 1,1 km

Projet : 850-741  
 2013-03-14





Figure 9 - Extrait d'un plan de Girard (1916)  Zone d'étude élargie

**Arkeos** inc.  
Service d'expertise en cartographie géomatique

Échelle = 1 : 125 000  
 0 0,5 1 2  
 km

Projet : 850-741  
 2013-03-14



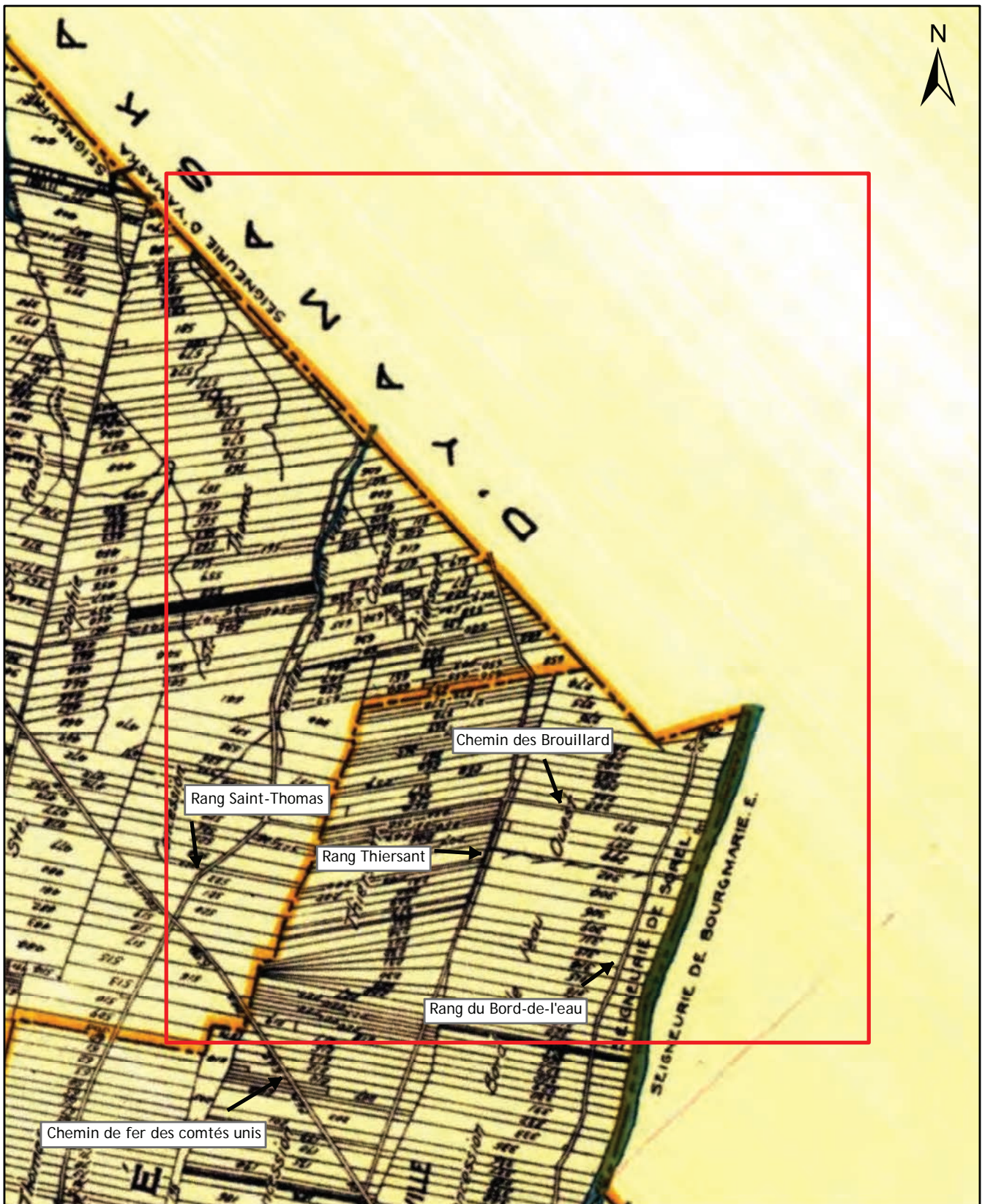


Figure 10 - Carte du comté de Richelieu (1931)  Zone d'étude élargie


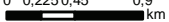
 <small>SECTEUR D'ÉVALUATION EN GÉOMATIQUE, ARCHÉOLOGIQUE ET GÉOLOGIQUE</small>
Échelle = 1 : 50 000 0 0,2250,45 0,9  km
Projet : 850-741 2013-03-14





Figure 11 - Carte du comté de Yamaska (1930)  Zone d'étude élargie

**Arkeos** Inc.  
Société d'expertise en cartographie anthropométrique

Échelle = 1 : 50 000  
 0 0,225 0,45 0,9  
 km

Projet : 850-741  
 2013-03-14

## 6 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

### 6.1 Potentiel préhistorique

L'habitabilité d'un territoire constitue la condition initiale pour que des humains puissent y circuler et se l'approprier. La fonte du glacier et, dans le cas des zones recouvertes par des mers ou des lacs postglaciaires, l'émersion des rivages sont des conditions initiales à toute occupation humaine. L'amélioration du cadre bioclimatique constitue cependant la condition ultime pour que l'occupation humaine devienne probable ; il faut en effet que l'environnement puisse fournir les ressources nécessaires à la subsistance et à l'organisation de la vie des groupes.

Les données présentées plus haut nous montrent que vers 11 100, la mer de Champlain envahissait la vallée du Saint-Laurent en amont de Québec, en remplacement du lac Candona. La zone d'étude élargie se retrouvait alors complètement inondée. En raison de son altitude entre 16 et 23 m, elle aurait émergé durant la période du Proto-Saint-Laurent, durant la période de formation du Proto-lac Saint-Pierre, soit vers 8 000 ans BP ou plus hâtivement si l'on tient compte du modèle d'émersion proposé dans l'hypothèse 2. En raison de la planéité des terrains, cette émersion s'est cependant réalisée sous un paysage de marais et de lagunes. La zone d'étude ne comporte en effet pas de lignes de rivages nettes délimitant des terrasses, ni même de paléorivages marqués par des levées de plage. Ce sont probablement les rivages de la Yamaska qui ont d'abord pu offrir des surfaces propices à l'occupation humaine.

L'étude de potentiel pour la zone d'étude restreinte a été effectuée principalement au moyen de l'analyse de la carte topographique au 1 : 20 000 et de la fonction Street View<sup>1</sup> du logiciel Google Earth. Le tableau présente les caractéristiques des 7 zones à potentiel qui ont été retenues et illustrées sur la figure 12. Une zone a été circonscrite sur le versant est d'un léger bombement longeant la vallée fluviale de la Yamaska. Les autres zones se localisent le long de la rivière Saint-Louis et de petits cours d'eau.

---

1 Cette fonction offre une vision latérale au niveau du sol des paysages, ce qui permet de détecter de faibles variations de la topographie.

Tableau 3 - Zones à potentiel archéologique de la période préhistorique

Zone	Bassin hydrographique	Localisation	Superficie (m <sup>2</sup> )	Altitude/diachronie	Géomorphologie / sols / drainage	Critères de sélection
P-1	Rivière Yamaska	Au sud de Yamaska, sur la rive gauche de la rivière Yamaska	11 4738	Surfaces entre environ 18 et 21 m	Versant est d'un léger bombement bordant la vallée fluviale de la rivière / sable fin à sable limoneux / drainage bon à moyen Zone agricole	Versant d'un léger bombement à la limite d'une basse terrasse fluviale
P-2	Rivière Yamaska	À l'ouest de Yamaska, jonction de la rivière Saint-Louis (rive droite) avec un cours d'eau nommé Grande Décharge Thiersant (rive droite)	13 059	Surfaces à environ 14-18 m	Vallée fluviale faiblement encaissée et bordure supérieure de la plaine / limon sableux et argile / drainage bon à déficient Zone agricole	Jonction de 2 cours d'eau
P-3	Rivière Yamaska	À l'ouest de Yamaska, jonction de la rivière Saint-Louis (rive droite) avec un cours d'eau nommé Grande Décharge Thiersant (rive gauche)	11 159	Surfaces à environ 14-18 m	Vallée fluviale faiblement encaissée et bordure supérieure de la plaine / limon sableux et argile / drainage bon à déficient Zone agricole	Jonction de 2 cours d'eau
P-4	Rivière Yamaska	Au sud-ouest de Yamaska, sur la rive droite d'un cours d'eau nommé Grande Décharge Thiersant	18 524	Surfaces à environ 20 m	Plaine argileuse / limon argileux / drainage bon à déficient Zone agricole	Rive d'un petit cours d'eau
P-5	Rivière Yamaska	Au sud-ouest de Yamaska, sur la rive gauche d'un cours d'eau nommé Grande Décharge Thiersant	11 500	Surfaces à environ 20 m	Plaine argileuse / limon argileux / drainage bon à déficient Zone agricole	Rive d'un petit cours d'eau
P-6	Rivière Yamaska	Au sud de Yamaska, sur la rive droite d'un cours d'eau sans nom rejoignant la rivière Saint-Louis vers le nord	164 741	Surfaces 16 et 21 m	Zone de transition entre la plaine argileuse et la plaine sablo-limoneuse / argile et sable limoneux / drainage bon à déficient Zone agricole	Rive d'un petit cours d'eau
P-7	Rivière Yamaska	Au sud de Yamaska, sur la rive gauche d'un cours d'eau sans nom rejoignant la rivière Saint-Louis vers le nord	127 464	Surfaces 16 et 21 m	Zone de transition entre la plaine argileuse et la plaine sablo-limoneuse / argile et sable limoneux / drainage bon à déficient Zone agricole	Rive d'un petit cours d'eau



## 6.2 Potentiel historique

L'examen des cartes anciennes et la lecture des monographies portant sur les municipalités Saint-Aimé, Saint-Robert et Yamaska ont permis de localiser les anciens chemins compris dans la zone d'étude restreinte. Au nombre de quatre, il s'agit du rang du Bord-de-l'eau (route 235), du rang Thiersant, du rang Saint-Thomas et du chemin des Brouillard (figure 12, tableau 4).

Ces chemins, ouverts à différentes époques, ne présentent pas le même potentiel archéologique. Ainsi, le chemin des Brouillard et la portion est-ouest du rang Thiersant sont des chemins de traverse. Traditionnellement tracés pour permettre l'accès entre deux rangs, ces chemins longent les terres agricoles et ne possèdent généralement pas de bâtiments. Encore aujourd'hui, le chemin des Brouillard est libre de toutes constructions. Les bâtiments érigés le long de la portion est-ouest du rang Thiersant sont, quant à eux, de construction récente. Pour toutes ces raisons, aucun potentiel archéologique historique n'est considéré pour ces deux chemins.

Un premier tronçon des rangs Saint-Thomas et Thiersant a vraisemblablement été tracé dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Leur tracé actuel est cependant élaboré en 1828. Le côté ouest du rang Saint-Thomas est plus susceptible d'avoir accueilli les premières habitations puisque la rivière des Pins longe le côté est du rang. Néanmoins, la rivière s'éloigne assez par endroits pour pouvoir y construire des bâtiments. Certaines des maisons du rang Saint-Thomas pourraient d'ailleurs avoir été construites dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ou au tout début du XX<sup>e</sup> siècle. La zone d'étude restreinte joint le rang Saint-Thomas à deux endroits (figure 12). Le secteur nord, situé à la jonction des rangs Saint-Thomas et Saint-Louis, est occupé par un établissement agricole qui couvre la largeur totale de la zone en front de rue. Le secteur sud, quant à lui, est situé à un endroit où la rivière des Pins se trouve très près du chemin, ce qui suggère qu'aucune habitation n'y ait jamais été érigée. Ainsi, aucun potentiel historique n'est retenu pour ces secteurs du rang Saint-Thomas.

Aujourd'hui, seuls deux bâtiments utilitaires sont visibles en bordure du rang Thiersant. Nous pouvons donc avancer que l'ensemble des bâtiments construits à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ont tous été démolis au fur et à mesure que les concessions ont été vendues aux agriculteurs des rangs Saint-Thomas et Bord-de-l'eau. Les terres adjacentes à ce chemin sont les plus susceptibles de receler des vestiges des occupations passées puisqu'aucune construction n'est venue remplacer la première génération de bâtiments. Pour cette raison, le potentiel historique du rang Thiersant (H-1) est considéré élevé (figure 12).

La zone d'étude restreinte couvre par ailleurs trois tronçons du rang du Bord-de-l'eau (route 235). Rappelons ici que le chemin actuel fut tracé en 1841, mais qu'il remplace deux anciens chemins situés plus près de la rivière. Certains des bâtiments en bordure ouest du chemin et encore habités aujourd'hui pourraient avoir été construits dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, peut-être même avant. Il est fort probable que les habitations construites au XVIII<sup>e</sup> siècle étaient également situées sur le coteau puisque la berge de la rivière était inondable lors des crues. Les tronçons du rang Bord-de-l'eau compris dans la zone d'étude présentent assez peu de bâtiments et plusieurs lots sont libres de constructions. De plus, les différents ruisseaux se déversant dans la Yamaska ont pu, à un moment ou à un autre être aménagés pour recevoir un moulin à eau. Pour toutes ces raisons, le potentiel historique est considéré élevé pour la totalité des deux tronçons nord du rang du Bord-de-l'eau (H-2 et H-3, figure 12). Une installation agricole de grande envergure couvre la presque totalité du troisième tronçon. À cet endroit, le potentiel archéologique est limité à la portion nord où se trouve un champ aujourd'hui cultivé et un ruisseau ayant pu accueillir un moulin hydraulique (H-4, figure 12).

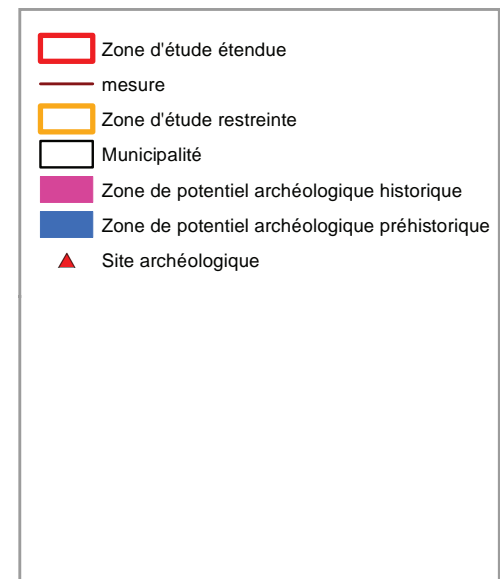
La plus grande partie de la zone d'étude restreinte se trouve à l'intérieur des terres, loin des chemins et des bâtiments de front de rue (figure 12). Des vestiges archéologiques témoignant de la présence de bâtiments de service, tels des hangars, des abris pour les bêtes, la machinerie ou le fourrage, des mangeoires ou des abreuvoirs, ou encore des enclos provisoires ou plus permanents peuvent être présents. Toutefois, la localisation de vestiges témoignant de ces installations, souvent sommaires ou de peu d'envergure, s'avère aléatoire. Les possibilités d'en planifier la découverte sont faibles. C'est pour cette raison que seuls les abords des routes ont été considérés comme ayant un potentiel archéologique historique.

Tableau 4 - Zones à potentiel archéologique de la période historique

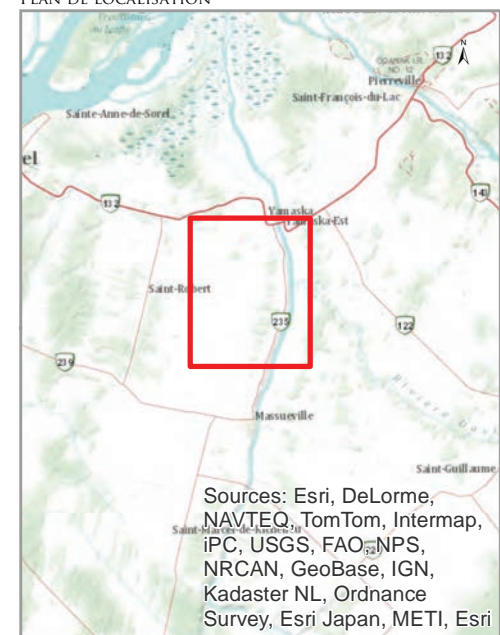
Zone	Localisation	Superficie (m <sup>2</sup> )	Critères de sélection
H-1	Rang Thiersant (nord-sud)	156 023	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture à la fin XVIII<sup>e</sup> siècle et prolongement en 1828</li> <li>- Présence possible des vestiges du cadre bâti d'origine</li> </ul>
H-2	Rang du Bord-de-l'eau	47 182	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture du chemin actuel : 1841</li> <li>- Remplace deux anciens chemins situés entre le chemin actuel et la berge de la Yamaska (1683 et 1774)</li> <li>- Présence possible des vestiges du cadre bâti d'origine</li> <li>- Présence possible de vestiges de moulins à eau</li> </ul>
H-3	Rang du Bord-de-l'eau	68 214	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture du chemin actuel : 1841</li> <li>- Remplace deux anciens chemins situés entre le chemin actuel et la berge de la Yamaska (1683 et 1774)</li> <li>- Présence possible des vestiges du cadre bâti d'origine</li> </ul>
H-4	Rang du Bord-de-l'eau	7 571	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture du chemin actuel : 1841</li> <li>- Remplace deux anciens chemins situés entre le chemin actuel et la berge de la Yamaska (1683 et 1774)</li> <li>- Présence possible des vestiges du cadre bâti d'origine</li> <li>- Présence possible de vestiges de moulins à eau</li> </ul>







PLAN DE LOCALISATION



CLIENT



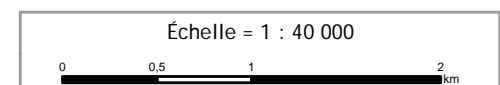
PROJET

Projet Parc éolien Pierre-de-Sauvel

TITRE

Figure 12 - Localisation des zones de potentiel archéologique

DESSINÉ PAR	CHARGÉ DE PROJET
FAYE M.	BIBEAU P.
DATE	NUMÉRO DE DOSSIER
2013-03-14	850-741









## 7 RECOMMANDATIONS

Aucun site archéologique n'est actuellement connu dans la zone d'étude élargie. L'analyse du potentiel archéologique a été conduite pour une zone d'étude plus restreinte qui couvre les emplacements où des travaux sont susceptibles d'être réalisés pour la construction du parc éolien Pierre-de Saurel. Le plan d'implantation analysé est celui intitulé « Emplacements des éoliennes » au 1 : 20 000 et daté du 7 mai 2013. Ce plan comprend la possibilité de trois options, nommées 01 à 03, à l'ouest de PS-08 à PS-011. Sept zones de potentiel ont été distinguées pour la période préhistorique (P-1 à P-7 ; figure 12 et tableau 3) alors que quatre zones ont été circonscrites en ce qui a trait à la période historique (H-1 à H-4 ; figure 12 et tableau 4).

Il est recommandé de réaliser un inventaire archéologique de la portion de ces zones qui seront touchées par des travaux de construction. De récentes directives du MCCQ demandent que celui-ci soit réalisé avant le dépôt de l'étude d'impact. L'accord des propriétaires est bien sûr requis. Un sommaire de ces emplacements est indiqué au tableau 5. L'inventaire consiste à vérifier la présence de vestiges à l'aide d'inspections visuelles de la surface et de sondages archéologiques creusés manuellement. Comme plusieurs surfaces consistent en des terres agricoles, il serait avantageux de profiter des labours et que l'inventaire soit mené après que les instruments aratoires auront retourné la terre arable et avant que les plantes aient poussées. L'expérience montre qu'il est alors plus facile de détecter en surface d'éventuels vestiges archéologiques.

Tableau 5 - Identification des composantes du projet associées à une zone de potentiel archéologique

Zone de potentiel	Composante
P-1	Portion du nouveau chemin d'exploitation et portion du réseau collecteur
P-2	Aucun
P-3	Aucun
P-4	Aucun
P-5	Aucun
P-6	Portion du nouveau chemin d'exploitation (au nord) et portion des réseaux collecteurs (au nord et au sud)
P-7	PS-02 (au nord), PS-06 (au sud), portion des réseaux collecteurs (au nord et au sud) et portion d'un nouveau chemin d'exploitation (au nord)
H-1*	PS-08, PS-09, PS-10, PS-11 et long segment du réseau collecteur
H-2	Poste de sectionnement, portion du nouveau chemin d'exploitation et portion du réseau collecteur
H-3	Aucun
H-4	Aucun

## OUVRAGES CONSULTÉS

- Arkéos inc (1994) Inventaire archéologique, tronçons routiers situés dans les MRC de Soulanges, Beauharnois-Salaberry, Acton, Des Maskoutains, Jardins-de-Napierreville, L'Assomption, Yamaska et Roussillon – MTQ, Division des études environnementales Ouest.
- Benmouyal, J. (1987) Des Paléindiens aux Iroquoiens en Gaspésie: six mille ans d'histoire – Québec, ministère des Affaires culturelles du Québec, Collection Dossiers n° 63.
- Bideaux, M. (1986) Jacques Cartier, Relations – Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Bolduc, A. M. (1999) Nouveau site de la transgression de Mitis à Champlain, vallée du Saint-Laurent, Québec – Commission géologique du Canada, recherche en cours 1999-E.
- Boucher, P. (1964/1664) Histoire véritable et naturelle des moeurs et productions du pays de la nouvelle France, vulgairement dit le Canada – Société historique de Boucherville.
- Bouchette, J. (1815) Description topographique de la province du Bas Canada avec des remarques sur le Haut Canada – W.Faden, Charing Cross.
- Brown Macpherson, J. (1967) *Raised shorelines and drainage evolution in the Montreal Lowland* – Cahiers de géographie de Québec – Vol. 11 (23) : 343-360.
- Chalifoux, Éric (1999) *Late Paleoindian Occupation in a Coastal Environment: A Perspective from La Martre, Gaspé Peninsula, Québec.* – Northeast Anthropology – 57 : 69-79.
- Chapdelaine, C. (1987) *Le site Jacques à Saint-Roch-du-Richelieu : Archaique laurentien ou post-laurentien ?* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 17 (1-2) : 63-80.
- Chapdelaine, C. (1989a) *La poterie du Nord-est américain, un cas d'inertie technique* – Anthropologie et Sociétés – Vol. 13 (2) : 127-142.
- Chapdelaine, C. (1989b) Le site Mandeville à Tracy : Variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent – Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Signe des Amériques n° 7.
- Chapdelaine, C. (1990) *Le concept du Sylvicole ou l'hégémonie de la poterie* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 20 (1) : 2-4.

- Chapdelaine, C. (1991) *Poterie, ethnicité et laurentie iroquoise* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 21 (1-2) : 44-52.
- Chapdelaine, C. (1995) *An Early Late Woodland Sequence East of Lac Saint-Pierre: Definition, Chronology, and Cultural Affiliation* – Northeast Anthropology – (49) : 77-95.
- Chapdelaine, C. (2004) *Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic. Découverte des premières pointes à cannelure au Québec* – Recherches amérindiennes au Québec – 34 (1) : 119.
- Chapdelaine, C. (2007) *Cliche-Rancourt, un site du Paléoindien ancien* – In, C. Chapdelaine (éd.), Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne – Recherches amérindiennes au Québec – collection Paléo-Québec n° 32 : 47-120.
- Chapdelaine, C. et J. Dumont (éd.) (1994) Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano – Publié en collaboration avec le Ministère des Transports du Québec – Recherches amérindiennes au Québec, collection Paléo-Québec (22).
- Chevrier, D. (1983) Rapport sur la surveillance archéologique du tronçon principal Saint-Lazare/Trois-Rivières et des embranchements Boisbriand, Saint-Jérôme, Joliette, Louiseville et Trois-Rivières-Ouest, activités 1982. – Gazoduc TQM, Environnement, rapport inédit, 94 p.
- Chrétien, Y. (1995) Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood – Université de Montréal, Faculté des études supérieures, thèse de doctorat, 331 p.
- Clermont, N. (1978) *Les crémations de Pointe-du-Buisson* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 8 (1) : 3-20.
- Clermont, N. (1984) *L'importance de la pêche en Iroquoisie* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 14 (1) : 17-23.
- Clermont, N. (1987) *Les énigmatiques objets piriformes de l'Archaïque* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 17 (1-2) : 37-46.
- Clermont, N. (1989) *Adieu originaux, esturgeons et tourterelles* – Anthropologie et Sociétés – Vol. 13 (2) : 121-126
- Clermont, N. (1990) *Le Sylvicole inférieur au Québec.* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 20 (1) : 5-17.

- Clermont, N. (1996) *Le Sylvicole du Québec méridional – Revista de Arqueologia Americana – (6) : 67-81.*
- Clermont, N. et C. Chapdelaine (1982) *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées – Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Signe des Amériques n° 1.*
- Clermont, N. et C. Chapdelaine (collaboration de Roland Viau) (1983) *La rencontre de deux mondes : le premier hivernement des Européens chez les Iroquoiens dans la Province de Canada – Parcs Canada, Québec.*
- Clermont, N. et M. Gagné (2004) *People of the Drumlins. In, J. V. Wright et J.-L. Pilon (éd.), A Passion for the Past : Papers in Honour of James F. Pendergast. – Hull, Musée canadien des civilisation, Séries Mercure, Archéologie 164.*
- Clermont, N., C. Chapdelaine et G. Barré (1983) *Le site iroquoien de Lanoraie : témoignage d'une maison longue – Montréal, Recherches Amérindiennes au Québec, collection Signe des Amériques n° 3.*
- Commission de toponymie (1996) *Noms et lieux du Québec. Dictionnaire illustré – Les publications du Québec.*
- Courville, S. et S. Labrecque (1988) *Seigneuries et fiefs du Québec : Nomenclature et cartographie – CELAT, Québec.*
- Courville, S. (1988) *Paroisses et municipalités de la région de Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle – Les Presses de l'Université Laval, Québec.*
- Custer J. F. (1984) *The Paleoecology of the Late Archaic: Exchange and Adaptation – Pennsylvania Archaeologist – 54 (3): 32-47.*
- Day, G. M. (1978) *Western Abenaki. In, Trigger, Bruce G. (éd.), Volume 15, Northeast. Handbook of North American Indians – Smithsonian Institution, Washington, DC.*
- Day, G. M. (1981) *The Identity of the Saint-Francis Indians – Ottawa, Musée national de l'Homme, Service canadien d'ethnologie, Collection Mercure, dossier n° 71.*
- Delâge, D. (1985) *Le Pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est, 1600-1664 – Québec, Boréal.*
- Dionne, J.-C. (1988) *Holocene Relative Sea-Level Fluctuations in teh St. Lawrence Estuary, Québec, Canada – Quaternary Research – (29) : 233-244.*

- Dionne, J.-C. (1998) *État des connaissances sur le niveau marin relatif et le relèvement des terres à l'Holocène, Estuaire du Saint-Laurent, Québec*. Abstract volume, Joint meeting GAC, MAC, APGGQ, IAH, CGU, May 18-20, 1998, Quebec City. Résumé publié dans The Canadian Geomorphology Research Group Bibliography Database.
- Dionne, J.-C. (2001) *Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day* – in Weedle, T.K. et M.J. Retelle (édit.), Deglacial history and relative sea-level changes, Northern New England and adjacent Canada, Geological Society of America, Boulder : 271-284.
- Dionne, J.-C. (2002) *Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec)* – Géographie physique et Quaternaire – Vol. 56 (1) : 33-44.
- Dionne, J.-C. (2002b) *État des connaissances sur la ligne de rivage Micmac de J.W. Goldthwait (estuaire du Saint-Laurent)* – Géographie physique et Quaternaire – Vol. 56 (1) : 97-121.
- Dionne, J.-C. et M.-C. Bouchard (2000) *Nouvelles données sur l'érosion du schorre supérieur à Montmagny, moyen estuaire du Saint-Laurent* – Géographie physique et Quaternaire – Vol. 54 (2) : 219-230.
- Douglas, R. J. W. et L.-P. Tremblay (1972) Géologie et ressources minérales du Canada. Partie A. Canada – Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.
- Dumais, P. (2000) *The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites : A Reflection on the Peopling of Southeastern Quebec* – Archaeology of Eastern North America – 28 : 81-112.
- Dumont, J. (1985) Évaluation archéologique du site de pointe aux Pins, Tracy – Roche.
- Ethnoscop (2008) Inventaires archéologiques (Été 2006). Est-de-la-Montérégie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest – MTQ.
- Ethnoscop (2009) Patrimoine archéologique des poteries, briqueteries, tuileries et fabriques de pipes au Québec. – Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, volet archéologique - MCCCCF, Québec.
- Ethnoscop (2012) Inventaire archéologique (2009), direction de l'Est-de-la-Montérégie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest – MTQ.
- Farley, G., G. Bernatchez, G. Cartier, T. Desrosiers-Daigneault, H. Crevier-Mondou et F. Parenteau (1977) Hyamaska, Yamaska, Maska. 1727-1977 – Paroisse St Micheld'Yamaska.

- Ferdais, M. (1983) Rapport d'activités, inventaires archéologiques, été 1982. – Hydro-Québec, Environnement, rapport inédit, 55 p.
- Filion, M., J.C. Fortin, R. Lagassé, R. Lagrange, L. Huston, P. Lambert et R. Viau (2001) Histoire du Richelieu-Yamaska-Rive-Sud – Collection Les régions du Québec, Institut québécois de recherches sur la culture, Sainte-Foy.
- Frenette, G. et C. Gendron (1972) Sorel/Route 47 transcanadienne/Contre-Cœur – MAC.
- Gaumond, M. et P.L Martin (1970) *Rapport sur le site de la poterie Yamaska* – Ministère des Affaires culturelles, Québec.
- Gates-Saint-Pierre, C. (2003) Variabilité, stase et régionalisation stylistiques : la céramique du site Hector-Trudel et du nord-est américain au Sylvicole moyen tardif (500 à 1000 ap. J.-C.) – Université de Montréal, Faculté des études supérieures, thèse de doctorat.
- Giguère, G.-E. (1973) Œuvres de Champlain. – Les Presses de l'Université Laval, Québec.
- Girouard, Laurent (1975) Station 2, Pointe-aux-buissons. – Québec, MAC, Direction générale du patrimoine, Service d'archéologie et d'ethnologie.
- Grenon, L., J.-M. Cossette, M. Deschênes et L. Lamontagne (1999) Étude pédologique du comté de Rouville, Québec – Agriculture et Agroalimentaire Canada Direction générale de la recherche. Bulletin d'extension no 10
- Hillaire-Marcel, C. (1980) *Les faunes des mers post-glaciaires du Québec : quelques considérations paléoécologiques* – Géographie physique et Quaternaire – Vol. 34 (1) : 3-59.
- Hillaire-Marcel, C. et S. Occhietti (1980) *Chronology, paleogeography, paleoclimatic significance of the late post-glacial events in Eastern Canada* – Zeitschrift für Geomorphologie – (24) : 373-392.
- Laliberté, M. (1992) *Des Paléoindiens dans la région de Québec : quelques évidences tirées des recherches de 1990 à Saint-Romuald* – Archéologiques – 5-6 : 46-51.
- Laplante, L., A. Alarie et A. Mailloux (1942) Carte des sols du comté de Richelieu – Province de Québec, Ministère de l'Agriculture, Service de la Grande Culture, École supérieure d'Agriculture, Ste-Anne-de-la-Pocatière.
- Laplante, L. et L. Choinière (1954) Étude pédologique des sols du comté d'Yamaska – Province de Québec, ministère de l'Agriculture. Bulletin # 3, Division des sols, École supérieure d'Agriculture, Ste-Anne-de-la-Pocatière.



- Libby, W. (1955) Radiocarbon Dating, second edition. – University of Chicago Press, Chicago.
- Muller, S. D., P.-J.- H. Richard, J. Guiot, J.-L. Beaulieu et D. Fortin (2003) Postglacial climate in the St. Lawrence lowlands, southern Quebec: pollen and lake-level evidence – *Palaeogeography, Palaeoclimatology, Palaeoecology* – Vol. 193 (2003) 51-72.
- Nolin, M. C. et L. Lamontagne (1965) Étude pédologique du comté de Richelieu, Québec – Direction générale de la recherche, Agriculture et Canada, contribution 87-74, Centre de recherche sur les terres.
- Occhietti, S. M. Chartier, C. Hillaire-Marcel, M. Cournoyer, S. L. Cumbaa et C. R. Harrington (2001) Paléoenvironnements de la Mer de Champlain dans la région de Québec, entre 11 300 et 9750 ans BP : le site de Saint-Nicolas – *Géographie physique et Quaternaire* – Vol. 55 (1) : 23-46.
- Occhietti, S. et P. Richard (2003) Effet Réservoir sur les âges  $^{14}\text{C}$  de la Mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional – *Géographie physique et Quaternaire* – Vol. 57 (2-3) : 115-138.
- Parent, M, J.-M. Dubois, P. Bail, A. Larocque et G. Larocque (1985) Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8000 ans BP – *Recherches amérindiennes au Québec* – Vol. 15 (1-2) : 17-37.
- Parent, M. et S. Occhietti (1988) Late Wisconsinan deglaciation and Champlain Sea invasion in the St. Lawrence Valley, Quebec – *Géographie physique et Quaternaire* – Vol. 42 (3) : 215-246.
- Parent, M. et S. Occhietti (1999) Late Wisconsinan deglaciation and glacial lake development in the Appalachians of Southeastern Quebec – *Géographie physique et Quaternaire* – Vol. 53 (1) : 117-135.
- Patrimoine Experts inc. (2000) Inventaires archéologiques, Direction de l'Est-de-la-Montérégie – MTQ.
- Patrimoine Experts inc. (2004) Inventaires archéologiques (été 2003). Direction des Laurentides-Lanaudière. Direction générale de Montréal et de l'Ouest – MTQ.
- Patrimoine Experts inc. (2006) Inventaires archéologiques (été 2005). Direction des Laurentides-Lanaudière. Direction générale de Montréal et de l'Ouest – MTQ.
- Pendergast, James F. et B. G. Trigger (1972) Cartier's Hochelaga and the Dawson site – McGill Queen's University Press, Montréal.
- Petersen, J. B., R. N. Bartone et B. J. Cox (2000) The Varney Farm Site and the Late Paleoindian Period in Northeastern North America – *Archaeology of Eastern North America* – (28) : 113-140.

- Pintal, J.-Y. (2002) *De la nature des occupations paléindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 32 (3) : 41-54.
- Pintal, J.-Y. (2006) *Le site Price et les modes d'établissement du Palé Indien récent dans la région de la rivière Mitis* – ArchéoLogiques – (19) : 1-20.
- Pintal, J.-Y. (2007) Domaine Longwood. Interventions archéologiques sur les sites CeEt-471 et CeEt-481. Arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-est, ville de Lévis – Domaine Longwood/MCCCF/Ville de Lévis.
- Richard, P. J. H. (1985) *Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8000 ans BP: l'habitabilité dans un milieu changeant* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 15 (1-2) : 39-56.
- Richard, P. J. H. (1995) *Le couvert végétal du Québec-Labrador il y a 6000 ans BP : essai .* Geographie physique et Quaternaire 49(1) : 117-140.
- Richard, P. J. H., A. C. Larouche et G. Lortie (1992) *Paleophytogéographie et paléoclimats postglaciaires dans l'ouest du Bas-Saint-Laurent, Québec* – Geographie physique et Quaternaire – Vol. 46 (2) : 151-172.
- Ribes, R. (1977) Activités du Groupe de recherches au Musée d'archéologie préhistorique. – UQTR, Musée d'archéologie préhistorique, ms, n. p.
- Ritchie, W. A. (1980) The Archaeology of New York State – New York, Harbor Hill Books.
- Rowe, J. S. (1972) Les régions forestières du Canada – Ministère de l'Environnement, Service canadien des forêts, publication no 1300F.
- Sévigny, P.-A. (1976) Les Abénaquis: Habitat et migrations (17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles). – Montréal, Éditions Bellarmin, Cahiers d'Histoire des Jésuites no 3, 247 p.
- Snow, D. R. (1978) *Eastern Abenaki.* In: Trigger, Bruce G. (éd.), Volume 15, Northeast. Handbook of North American Indians – Smithsonian Institution, Washington, DC.
- Spiess, Arthur E. (1992) *A Hell Gap Point and Late Paleoindian in Maine* – Maine Archaeological Society Bulletin – (32) : 31-47.
- Taché, Karine (2010) Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood – Québec, étude produite dans le cadre de la participation du Québec au répertoire canadien des lieux du patrimoine (RCLP), MCCCF.

- Tremblay, R.  
(sous la direction de) (2006) *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : peuple du maïs.* – Montréal, Éditions de l'Homme. Publié en collaboration avec Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal.
- Trigger, B.G. (1978) *Early Iroquoian Contacts with Europeans* – In : Trigger, Bruce G. (éd.), *Volume 15, Northeast. Handbook of North American Indians* – Smithsonian Institution, Washington, D.C., p. 344-356.
- Wintemberg, W. (1929) *Preliminary report on field work in 1927* – Musée national de l'Homme, Ottawa, Bulletin 56, Annual report, p. 40-41.
- Wright, J. V. (1980) *La préhistoire du Québec* – Ottawa, Musée national de l'Homme, Musées nationaux du Canada, éditions Fidès

## PLANS ANCIENS

- 1761 Murray, J. Carte de Murray, 1761. Bibliothèque et Archives Canada [NMC 135035].
- 1781 Holland, S. *River of Stlaurence, from Chaudière to Lake St.Francis, EC. Surveyed in pursuance... to Samuel Holland, 1781* - BANQ, collection numérique (G 3312S5 1781 H6 CAR).
- 1815 Bouchette, J. *To his Royal Highness's George Augustus Frederick, Prince of Wales, Duke of Cornwall, &c. &c. &c. Prince Regent of the United Kingdom of Great Britain & Ireland; this topographical map of the province of Lower Canada : shewing its division into districts, counties, seigniories & townships, with all the lands reserved both for the crown & the clergy, &c. &c. Is with his royal highness's special permission, most gratefully dedicated by a faithful & zealous canadian subject, and his royal highness's most obedient & devoted servant* - BANQ, collection numérique (G 3300 1776 G451 CAR).
- 1880 Hopkins, H.W., *Atlas of the town of Sorel and county of Richelieu, Province of Quebec : from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands* - BANQ, collection numérique (G 1144 S6G475 H6 1880 CAR).
- 1916 Girard, J.E., *Carte régionale no. 5 [du] Québec comprenant les Cantons de l'Est, les comtés et les parties de comtés dans les districts de Montréal, Trois-Rivières et Québec* - BANQ, collection numérique (G 3450 s253 C37 5 1916 CAR).
- 1930 Ministère de la colonisation, de la chasse et des pêcheries, *Carte de comté du Québec à l'échelle de 1:63 360 Yamaska, Yamaska construite d'après les plans du Cadastre* - BANQ, collection numérique (G 3453 s63 C37 Yamaska 1930 CAR).
- 1931 Ministère de la colonisation, de la chasse et des pêcheries, *Carte de comté du Québec à l'échelle de 1:63 360 Richelieu, Carte du comté de Richelieu construite d'après les plans du Cadastre* - BANQ, collection numérique (G 3453 s63 C37 Richelieu 1931 CAR).

## SITES INTERNET

Lapalice, O.M.H. (1930) (consulté en février 2013)

Histoire de la seigneurie Massue et de la Paroisse de Saint-Aimé - Saint-Hyacinthe. <http://www.ourroots.ca/toc.aspx?id=1867&qryID=89e35aa3-e84c-4b51-b06b-510aba0067e3>

Province du Bas-Canada (1832) (consulté en février 2013)

Appendice du XLle volume des journaux de la chambre d'assemblée de la province du Bas-Canada, depuis le 15 novembre 1831, jusqu'au 25 fevr. 1832, dans la deuxième année du règne du Roi Guillaume Quatre, étant la deuxième session du quatorzième Parlement provincial de cette province - Journaux du gouvernement colonial, Neilson et Cowan, Québec.

<http://canadiana.org>

MRC Pierre-De Saurel (consulté en février 2013)

Schéma d'aménagement MRC Pierre-De Saurel. Dernière modification en août 2011.

<http://www.mrcpierredesaurel.com/schema-d-amenagement>